|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | C:\Documents and Settings\amar.bokhari\Local Settings\Temporary Internet Files\Content.Word\UNDG logo solo.jpg |  |

**Programme d’Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers**

**RAPPORT DESCRIPTIF final DU PROGRAMME[[1]](#footnote-1)**

**pERIODe du rapport: DU *08.2011*AU *10.2015***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Titre du Programme et Référence du Projet | | Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques[[2]](#footnote-2) | |
| * Titre du Programme: Programme d’Appui à la reconstruction du Logement et des quartiers * Réf. du Programme (CIRH numéro de concept) : PCN/000397 * Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF:[[3]](#footnote-3) | | *(le cas échéant)*  *Pays/Localité* | |
| *Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques* | |
| Organisation(s) Participante(s) | | Partenaires de mise en œuvre | |
| * Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme   OIM, FNUAP, ONU-Habitat | | * Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales.   Institut Haïtien de Statistiques et d’Informatique (IHSI),  Centre National d’Informations Géo-Spatiales (CNIGS),  Unité de Construction des Logements et Bâtiments Publiques (UCLBP) | |
| Budget du Programme/Projet (US$) | | Durée du Programme (mois) | |
| Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet:  Contribution du Fonds[[4]](#footnote-4)   * *Par agence (le cas échéant)* | OIM : **USD 9,807,400**  FNUAP : **USD 85,600**  ONU-Habitat : **USD 107,000** | Durée totale *(mois)*  Date de démarrage[[5]](#footnote-5) *(dd.mm.yyyy)* | 28 mois  01.08.2011 |
| Contribution de(s) agence(s)   * *Par agence (le cas échéant)* |  | Date de clôture originale*[[6]](#footnote-6)* *(dd.mm.yyyy)* | 31.07.2012 |
| Contribution du Gouvernement  *(le cas échéant)* |  | Date de clôture actuelle [[7]](#footnote-7)*(dd.mm.yyyy)*  Est-ce que l(es) agence (s) a/ont fermé opérationnellement le programme dans son (leurs) système? | 30.10.2015  **Oui**  Non  X |
| Autres Contributions [donateur(s)]  *(le cas échéant)* |  | Date prévue de clôture financière[[8]](#footnote-8): 31 Décembre 2013 |  |
| TOTAL: | **USD 10,000,000** |  |  |
| Évaluation du Programme | | Soumis par: | |
| Évaluation Complétée  Oui **Non** Date: *dd.mm.yyyy*  Rapport d’Évaluation – Attaché  Oui Non Date: *dd.mm.yyyy* | | * Nom: Emmanuelle Deryce * Titre: National Operations Officer * Organisation Participante (“Lead Agency”): OIM * Adresse e-mail: ederyce@iom.int | |

Contents

[RAPPORT DESCRIPTIF FINAL 4](#_Toc394581654)

[A. RÉSUMÉ 4](#_Toc394581655)

[I. Objectifs 4](#_Toc394581656)

[II. Principaux résultats attendus : 4](#_Toc394581657)

[III. Évaluation des résultats du Programme 6](#_Toc394581658)

[i. Rapport descriptif des résultats: 6](#_Toc394581659)

[ii. Cartographie 7](#_Toc394581660)

[iii. RECENSEMENT DES MÉNAGES. 8](#_Toc394581661)

[IV. Résultats (outcomes): 9](#_Toc394581662)

[**i.** **Données de Cartographie et d’Inventaire des Bâtiments.** 9](#_Toc394581663)

[**ii.** **Population (Données du recensement):** 9](#_Toc394581664)

[**iii.** **Développement de la Base de données :** 10](#_Toc394581665)

[**iv.** **Réparation et mise à niveau de l’établissement de l’IHSI :** 10](#_Toc394581666)

[**v.** **Appui au partage des données à travers la base de données SILQ:** 10](#_Toc394581667)

[**vi.** **Produits (outputs)** 10](#_Toc394581668)

[V. Evaluation qualitative 11](#_Toc394581669)

[VI. Évaluation axé sur les Indicateurs de Performance 12](#_Toc394581670)

[VII. Évaluation, Meilleures Pratiques et Leçons apprises 17](#_Toc394581671)

[**i.** **Evaluation du programme** 17](#_Toc394581672)

[**ii.** **Retards et défis** 17](#_Toc394581673)

[**iii.** **Leçons apprises** 18](#_Toc394581674)

# RAPPORT DESCRIPTIF FINAL

# RÉSUMÉ

Le projet , Recensement des Quartiers et Logements Affectés (RQPA) composante 1 du Programme d’Appui à la Reconstruction des Logements et Quartiers (PARLQ) a réalisé la cartographie sur 2,505 des 3,330 Section D’Enumération (SDE)[[9]](#footnote-9) prévues par le projet. Le recensement des ménages a été complété dans 587 des 1,000 SDEs prévues par le projet. En Octobre 2013, toutes les données recueillies par les équipes de l’Organisation Internationales pour les Migrations (OIM) ont été transférées à l’institution nationale de mise en œuvre, l’Institut Haïtien de Statistique et d’Informatiques (IHSI) qui, à leur tour, ont transféré toutes les données recueillies à travers le projet au Centre Nationale d’Information Géo-Spatiale (CNIGS), maitresse d’ouvrage de la composante 2 du programme, en Novembre 2013 pour alimentation du Système d’Information des Logements et Quartiers (SILQ). Le projet a contribué au renforcement institutionnel de l’IHSI, notamment par : (1) la rénovation total du bâtiment de l’IHSI complétée en Mars 2012 ; (2) livraison de matériels (ordinateurs, imprimantes, plotters, GPS etc.) et des véhicules (3) formation du personnel de l’IHSI avec l’utilisation des nouvelles technologies. En plus de l’installation définitive au sein de l’IHSI d’une direction SIG (Système d’Information Géographique), tous les produits de cette initiative serviront au prochain recensement général prévu par l’IHSI.

## Objectifs

Ce programme a pour objectif de fournir des outils, informations et systèmes de bases que requièrent le gouvernement central et local, la Commission Intérimaires pour la Reconstruction d’Haiti (CIRH) et leurs partenaires en vue de gérer les ressources engagées pour la reconstruction des logements et quartiers. Le programme comprend 4 composantes :

1. Recensement des quartiers et populations affectés par le séisme (RQPA): ménages, logements, services et infrastructures.
2. Système d’Information du logement et des quartiers (SILQ)
3. Centre d’appui municipaux et communautaires
4. Planification urbaine et régionale stratégique

**Composante 1 du programme (Recensement des quartiers et populations affectés par le séisme).**

L’Institut Haïtien de Statistique et d’Informatiques (IHSI) est à la tête de cette initiative avec l’appui de l’Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), les Fonds des Nations Unis pour la Population (FNUAP) et ONU-Habitat. L’OIM fournit, de façon globale, un soutien organisationnel, opérationnel et technique au programme et le FNUAP et ONU-Habitat fournissent des supports techniques dans des domaines spécifiques. Le FNUAP est en charge du développement des outils et de la méthodologie pour la portion du programme qui concerne le recensement, et l’ONU-Habitat coordonne et facilite l’unification de cette composante avec les autres composantes du projet.

Ce programme est approuvé par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d’Haiti (CIRH) financé à travers les Fonds pour la Reconstruction d’Haiti (FRH) et est en ligne avec le Plan d’Action du Gouvernement pour le Relèvement et le Développement national d’Haiti.

## Principaux résultats attendus :

Le dénombrement est réalisé et la cartographie des zones affectées est actualisée. Les données sur l’emplacement des services de bases et des infrastructures communautaires sont mises à la disposition des partenaires. L’IHSI bénéficie de l’amélioration du recensement cartographique avec la mise à jour de près de 3,300 des 12,000 Sections d’Enumération (SDE) du territoire. Ces SDEs se retrouvent dans les communes et zones suivantes, les plus affectées par le séisme du 12 janvier 2010:

* Carrefour
* Port-au-Prince
* Pétion-Ville
* Delmas
* Tabarre
* Croix-des-Bouquets (y compris les quartiers de Canaan, Jerusalement et ONA-Ville)
* Cite Soleil
* Gressier
* Léogane
* Grand Goave
* Petit Goave
* Jacmel

Un centre de traitement et de capitalisation y sera mis en place ainsi que des mécanismes pour l’alimentation du Système d’Information des Logements et Quartiers (SILQ). -

## Évaluation des résultats du Programme

### Rapport descriptif des résultats:

Cette initiative a été mise en place pour répondre au manque d’information sur la population affectée par le tremblement de terre du 12 janvier 2010, le statut de leur logement, le statut des zones affectées (communes) et la disponibilité des services et infrastructures de base dans leurs quartiers d’origine. Ce manque d’information a permis d’identifier le besoin d’effectuer une énumération et un recensement approfondis sur la population et les quartiers affectés; les données recueillies viendraient en support aux efforts de la reconstruction. Ainsi, la composante 1 vise à fournir les données nécessaires sur les bâtiments, les logements et les ménages, sur le statut foncier de chaque ménage (propriétaire, locataire, etc.) ainsi que l’emplacement des services sociaux de base et des infrastructures communautaires, tout dans le but de faciliter les efforts visant la reconstruction ; ces données seront aussi alimentées dans le Système d’Information des Logements et Quartiers (SILQ), le produit principal de la composante 2.

La composante sera mise en œuvre en trois phases:

* Phase 1
  + Mise à jour de la méthodologie cartographique, testé et appliqué durant la composante et testé pour application au prochain recensement national.
  + Cartographie mise à jour des zones affectées disponible; cartographie effectuée dans 3,300 Sections D’Enumérations (SDE) dans toutes les communes affectées par le séisme du 12 janvier 2010.
  + Mise à jour des SDEs de l’aire métropolitaine de Port-au-Prince et des autres communes affectées
  + Renforcement des capacités de l’IHSI pour la continuation de la cartographie censitaire durant le projet et en prévision du prochain recensement national.
* Phase 2
  + Collecte de données sur les ménages, individus et le statut d’occupation des logements dans les SDEs les plus endommagées; ces SDEs ont un critère de 30% ou plus de dommage.
  + Collecte de données démographique, identification des ménages et individus et statut d’occupation dans 1,800 SDEs dans les zones les plus affectées.
* Phase 3
  + Données sur l’emplacement des services sociaux de base et des infrastructures communautaires collectées
  + Base de données fonctionnelles et disponible pour alimentation dans le SILQ.
* Phase 4
  + Bases de données pertinentes développées et les données traitées dans le format approuvé
  + Collecte de données agrégées sur la population par SDEs disponible sur demande aux utilisateurs.

Les méthodologies utilisées ont eu pour base les leçons apprises des expériences du passé, telles que:

1. La méthodologie traditionnelle du Recensement Général de 2003 basée sur l’approche standard de collecte de données et mis en œuvre par l’IHSI.
2. L’énumération de la population et de l’habitat à Gonaïves, effectuée aussi par l’IHSI en collaboration avec le FNUAP durant laquelle de nouvelles technologies tels que les PDA, GPS et les images satellitaires utilisés de façon à obtenir des résultats immédiats.
3. L’énumération effectuée en 2011 par l’OIM à Delmas 32 et à Carrefour-Feuilles dans le cadre du projet OLTB (Overcoming Land Tenure Barriers « Vaincre les barrières liées au Foncier »).

Avant la mise en œuvre des méthodologies développées ou l’utilisation des outils nouvellement développés pour la collecte des données, les équipes effectuent des tests de pilotage pour identifier les défis potentiels et effectuer les révisions nécessaires avant l’utilisation des outils/procédures. Une fois les outils et méthodologies finalisés, des séances de formation sont organisées et offertes à tous les personnels de terrain (superviseurs et agents de terrain) pour assurer une mise en œuvre efficace des activités de collecte. Les outils et méthodologies ont été pilotés dans des zones ciblées et ont été revus et améliorés pour mieux s’adapter le contexte changeant du pays. Les leçons apprises des activités de pilotage ont aidé à identifier et à corriger les problèmes qui peuvent surgir, évitant ainsi des complications qui, si non pilotées, auraient pu avoir des implications plus sérieuses. Les données collectées sont régulièrement revues par le staff technique, garantissant ainsi un contrôle qualité et, si nécessaires, des changements sont appliqués pour améliorer les procédures existantes en vue de mieux atteindre les objectifs du projet.

### Cartographie

Pour assurer l’élaboration et la mise en œuvre efficace des outils et méthodologies de la cartographie, de l’inventaire des bâtiments et de la collecte des données du recensement et sous la requête du gouvernement Haïtien, trois (3) zones ont été identifiées comme zone de pilotage pour les outils et méthodes élaborés pour la mise en œuvre du projet. Ces trois (3) zones de pilotage du projet, consistent des zones regroupées faisant partie des zones de priorité du gouvernement Haïtien et où les acteurs de la reconstruction effectuent des interventions tels les quartiers associés au projet 16/6 implémenté par l’Unité de Construction des Logements et Bâtiments Publics (UCLBP). Les zones suivantes ont été identifiées:

* Zone 1: Nerette, Morne Hercule, Morne Lazarre, et une partie de la zone de Bourdon dans la commune de Petion-Ville.
* Zone 2 : Canapé-Vert à Port-au-Prince
* Zone 3 : Mais Gaté et une partie de Delmas.

Les activités de collecte des données cartographique ont été exécutées par l’IHSI avec un appui directe de l’OIM dans les zones 1 et 2, tandis que la zone 3, la cartographie a été effectuée et gérée directement par l’IHSI.

Une fois ces zones complétées, la continuité des activités de cartographie a été effectuée en parallèle par les deux institutions en parfaite coordination; l’IHSI au niveau des communes et l’OIM au niveau des quartiers. La méthodologie a subi une amélioration continue pour assurer un maximum d’efficacité et de précision. Comme stipulé dans le protocole d’accord convenu entre l’IHSI, l’OIM et le FNUPA, le projet a utilisé des images satellitaires pour l’accomplissement du travail de cartographie dans les zones urbaines et l’utilisation des GPS dans les zones rurales où les images satellitaires étaient insuffisantes.

A partir de Septembre 2013, des nouvelles technologies ont été introduites pour compléter le travail de terrain; les PDAs utilisés par l’IHSI et les drones UAV[[10]](#footnote-10) utilisés par l’OIM.

### RECENSEMENT DES MÉNAGES.

Le formulaire d’énumération intitulé (Recensement des Quartiers et des populations affectés, RQPA) et la méthodologie de base pour la collecte de données ont été développée et pilotée en Décembre 2011. Des séances de formation et la collecte de données ont, à leur tour, débuté durant le premier trimestre de l’année 2012. La collecte de données sur les ménages a été effectuée au niveau de la commune ou d’un quartier donné, en parallèle avec la cartographie et l’inventaire des bâtiments. Avec une estimation initiale de 80% des SDEs sévèrement endommagées par le tremblement de terre, un critère de sélection des SDEs ciblées pour le recensement a été déterminé. Avec un critère de 30% ou plus de dommage, un nombre approximatif de 1,800 SDEs ont été identifiés pour le recensement des ménages. La collecte des données censitaires a été accomplie en cinq (5) étapes:

1. La première phase couvre les zones de priorité du gouvernement désignées comme zones 1, 2 et 3, considérées comme les quartiers les plus affectés et représentant 120 SDEs.
2. La deuxième étape couvre les communes de Delmas (à l’exception de certains quartiers couverts par la zone prioritaire 3)
3. La troisième étape s’est axé sur la commune de Port-au-Prince et comprenait les quartiers : Centre-Ville, Bel-Air, Martissant, Bolosse.
4. La quatrième phase couvrant la commune de Tabarre
5. La cinquième phase, couvre l’énumération des SDEs restantes dans les communes de Port-au-Prince et Tabarre.

La méthodologie telle qu’établie, après les contributions de différents partenaires selon leurs besoins respectifs, a permis la collecte d’informations détaillées, tels :

* + Le type d’habitat; les habitats traditionnels ainsi que des habitats spéciaux émergents, spécifiques au tremblement de terre : abris provisionnels tels les containers, abris temporaires (communément appelés T-Shelter), tentes, abris de fortunes.
  + Le logement ; disponibilité des services de bases tells l’eau, l’électricité, les services d’hygiène, le système d’évacuation des détritus.
  + La composition des ménages: taille, sexe, statut résidentiel dans les ménages.
  + Les caractéristiques sociodémographiques: âge et sexe, statut matrimoniale, éducation, occupation, profession, fécondité.

Il est important de noter qu’outre les données classiques nécessaires, l’emphase a été mise sur des données particulières, telles :

* Statut des bâtiments après le tremblement de terre
* L’incidence de la reconstruction des bâtiments préalablement endommagés
* L’origine des fonds utilisé pour la reconstruction

Cependant, après le premier trimestre de mis en œuvre, bien que les objectifs/résultats immédiats demeurent les mêmes, l’équipe de projet a identifié la nécessité de consolider certaines des cibles pour mieux refléter les résultats visés par le programme. Le contexte évolutif post-séisme et la reconstruction rapide effectués par les ménages résident dans les zones ciblées par le recensement a initialement causé une révision du critère de sélection de 30% ou plus de dommage, le réduisant à 10% ou plus, pour mieux refléter la situation. De plus, compte tenu des circonstances et des retards rencontrés, l’équipe du projet a, à partir du quatrième trimestre de l’année 2012, proposé des révisions additionnels des SDEs ciblées pour le recensement a été proposé pour revoir à la baisse le nombre de SDEs ciblés par le recensement de 1,800 SDEs à 1,000 SDEs. Le nombre de 1,800 SDEs ayant été établi par l’OIM et l’IHSI de façon approximative comme simple indicateurs internes, la révision du nombre de SDEs couvertes par le recensement a été proposée pour répondre à la tendance de la reconstruction rapide, à la révision du critère de sélection des SDEs les plus endommagées et à la date de fin du projet. Cette requête a été proposée et approuvée durant la réunion du Comité National de Pilotage en Novembre 2013.

Certains objectifs ont été unifiés pour mieux refléter les résultats attendus. Plus précisément :

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats Originaux** | **Révisions Proposées** |
| * Dénombrement complété et publié * Cartographie des zones affectées mises à jour * Donnée sur l’emplacement des services de base disponibles et des infrastructures communautaires collectées * Collectes de données agrégées par SDE sur la population rendues disponibles | * Cartographie et inventaire de bâtiment mis à jour, y compris, les données sur les services de bases dans les zones affectées rendues disponible[[11]](#footnote-11). * Information sur la population (recensement) dans des zones ciblées sélectionnées, collectée et rendue disponible. |
| * Base de données développée | * Base de données pour les données de la cartographie, inventaire de bâtiment et recensement développée et logée à l’IHSI. * Les établissements de l’IHSI ont été rénovés de façon à faciliter la mise en œuvre efficace et une gestion durable des données et équipements tout en améliorant aussi la capacité de l’Institut à effectuer d’autres activités. |
| * Base de données SSIS disponible | * Données disponibles et facilement intégrées dans la base de données du SILQ[[12]](#footnote-12) pour partage avec les partenaires de la reconstruction. |

## Résultats (outcomes):

1. **Données de Cartographie et d’Inventaire des Bâtiments.**

La cartographie et l’inventaire des bâtiments ont été effectués dans 2,505 SDEs. La répartition de la cartographie effectuée est comme suit:

* 168 SDEs à Pétion-Ville
* 672 SDEs à Port-au-Prince
* 384 SDEs à Delmas
* 113 SDEs à Tabarre
* 233 SDEs à Cité Soleil
* 319 SDEs à Croix-des-Bouquets

(ceci implique 1 SDEs dans les quartiers communément appelés Corail et 3 SDEs à ONA-Ville)

1 SDE à Corail

3 SDE ou 100 SSDE à ONA-Ville

345 SDEs à Carrefour

* 45 SDEs à Gressier
* 226 SDEs à Léogane

1. **Population (Données du recensement):**

La collecte des données censitaires a été effectuée dans 580 SDEs. L’accomplissement du travail de recensement a été réparti comme tel :

* 37 SDEs à Pétion-Ville
* 100 SDEs à Port-au-Prince
* 359 SDEs à Delmas
* 84 SDEs à Tabarre

1. **Développement de la Base de données :**

La base de données pour l’inventaire des bâtiments et les informations géo-spatiales pour les unités de SDE a été développée avec pour base le server MS SQL 2005 en utilisant un front end MS Access et ARC GIS v.10. Les données recueillies et traitées par l’équipe d’OIM ont été transférées définitivement à la base de données de l’IHSI. La base de données en CSPro pour traitement des données du recensement, établie à l’IHSI durant la période de Juin 2012, a été convertie en SQL pour assurer une meilleure harmonisation avec les bases de données cartographiques de l’IHSI.

L’ensemble des données collectées ont été exportées vers la plate-forme ISQL gérée par le CNIGS, pour être mises à la disposition des utilisateurs, comme le stipule le protocole qui a été signé entre les partenaires. Il reste encore à exécuter deux activités pour compléter définitivement le projet. Il s’agit de la rédaction du rapport d’analyse des résultats et la saisie de 400 cahiers cartographiques des communes de Croix-des-Bouquets, de carrefour et de Léogane, totalisant environ 100.000 ménages. Une reprogrammation est sollicitée pour compléter ces activités.

1. **Réparation et mise à niveau de l’établissement de l’IHSI :**

Une évaluation des réparations puis une mise à niveau du bâtiment de l’IHSI ont été effectuées. Le remplacement du câblage électrique a été fait, des connections de réseaux ont été installées et les systèmes de climatisation ont été remplacés.

Les équipements nécessaires au projet ont été livrés à l’IHSI tout au long de la mise en œuvre du projet. Les équipements restants (préalablement en utilisation par l’OIM pour la réalisation des activités du projet sous sa responsabilité) ont été livrés à l’IHSI en Octobre 2013.

1. **Appui au partage des données à travers la base de données SILQ:**

Les deux bases de données (cartographiques et dénombrement des ménages) ont été transférées au CNIGS pour être insérées sur la Plate-Forme du système intégré des données pour être utilisé par les différents partenaires du projet.

1. **Produits (outputs)**

* Renforcement institutionnel de l’IHSI assuré: personnel, équipements, technique et méthodologique (collecte de données, SIG, etc.) ; un bâtiment rénové et des conditions de travail satisfaisantes retrouvées ;
* Méthodologie basique du recensement développée (outils, méthodes de collecte, cartographie) ; cette dernière viendra en appui de l’exercice de recensement national prévu pour 2014 ;
* Inventaire du bâtiment complété dans 2,505 SDEs (sur les 3,300 SDEs visés)
* Dénombrement complété dans 587 SDEs (sur les 1,000 SDEs visés)
* Installation définitive au sein de l’IHIS d’une direction de Système d’Information Géographique (SIG).

A date, le principal bénéficiaire est l’IHSI. Le dénombrement finalisé et partagé, les bénéficiaires compteront les instituions haïtiennes et les acteurs de la reconstruction.

Sur le plan institutionnel, la composante a permis de mettre en place une collaboration entre l’IHSI et le CNIGS, à travers notamment la mise à disposition d’un consultant du CNIGS auprès de la cellule SIG l’IHSI pour donner un appui sur la base de données pour l’inventaire des bâtiments et son géo-référencement. Cette collaboration a contribué au transfert rapide des données recueillies par la composante 1 à la composante 2, à renforcer d’avantage les relations entre l’IHSI et le CNIGS. Le personnel de l’IHSI est ressorti doté de meilleures connaissances sur l’utilisation des nouvelles technologies.

## Evaluation qualitative

Par la projétisation, cette initiative a bénéficié des ressources de l’OIM établies à travers différents projets. Par exemple, la base de données utilisée pour accueillir les données du recensement a été logée dans un server OIM durant les premiers mois du projet, sans qu’aucun frais n’ait été imputé au budget. Bien que des véhicules aient été acquis pour cette initiative, les retards survenant dans l’obtention des documents d’enregistrement ont aussi causé des retards quant à l’utilisation des véhicules. OIM a été en mesure de fournir des véhicules alternatifs pour utilisation en attente des documents nécessaires pour l’utilisation des véhicules prévus pour le projet, évitant ainsi des retards dans la mise en œuvre.

A partir de la période de Septembre 2012, un consultant national de SIG du CNIGS a travaillé au sein de l’unité SIG de l’IHSI. Ceci a entrainé une amélioration au sein de cette unité SIG et des formations ont été offertes de façon régulière par les techniciens OIM et le consultant CNIGS pour supporter d’avantage au renforcement de la cellule SIG de l’IHSI. De plus, des procédures telles qu’un contrôle qualité rigoureux, ont été mises en place pour assurer l’installation d’une base de données géo-référenciée adéquate et précise. La présence du consultant SIG du CNIGS au sein de l’IHSI a aidé à la finalisation du protocole de partage des données à alimenter la base de données SILQ de la composante 2 (menée par le CNIGS).

Pour la réalisation de la cartographie dans les quartiers, l’OIM a compté avec la collaboration de la communauté. En effet, des rencontres ont été organisées avec les responsables de la communauté, les comités de quartiers durant lesquelles le projet et ses activités ont été discutés en long et en large, garantissant ainsi leur implication et leur participation aux activités de cartographie a permis d’éviter des problèmes d’ordre sécuritaires pour les staffs OIM qui assuraient la collecte des données sur le terrain. Dans chacune des communautés, des membres ont été sélectionnés par les responsables et ont servi de guides aux agents de terrain.

## Évaluation axé sur les Indicateurs de Performance

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs atteints** | **Raisons d’éventuel(s) écart(s)** | **Source de vérification** |
| **Résultat 1[[13]](#footnote-13) :** Pour fournir des données sur les bâtiments et ménages (population), le statut foncier des logements ainsi que les services sociaux de base et l’emplacement des infrastructures communautaires comme un moyen de faciliter les efforts concernant les logements et la reconstruction. | | | |
| **Produit 1.1 :** Cartographie et inventaire des bâtiments mis à jour, y compris les données sur les services de base, dans les zones affectées rendus disponibles.  **Indicateur 1.1.1 :** Outils de cartographie et d’inventaire de bâtiments et méthodologie améliorés et mis à jour.  **Indicateur de référence:** Méthodologie de base pour la collecte de données a été utilisée dans le recensement de 2013.  **Indicateur cible:** Méthodologies finalisée et utilisée pour la collecte de données  **Indicateur 1.1.2 :** Personnel de l’IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie  **Indicateur de référence:** Présentement, le personnel de l’IHSI n’a pas la capacité d’effectuer la collecte de données selon la méthodologie mise à jour.  **Indicateur cible:** 81 staffs formés sur la méthodologie finalisée.  **Indicateur 1.1.3 :** Les produits tels les cartes et rapports sur l’inventaire des bâtiments et la cartographie sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction.  **Indicateur de référence :** En ce moment, ces données ne sont pas disponibles pour toutes les zones couvertes par ce projet.  **Indicateur cible:** Cartes détaillées et rapports sur 3300 SDE disponibles. | Les outils de cartographie et la méthodologie ont été complétés durant le premier trimestre de l’année 2012. A partir du mois de Septembre 2013, de nouvelles technologies ont été utilisées pour accomplir le travail de terrain : des PDAs ont été utilisés par l’IHSI et des imageries du drone UAV (Unmanned Aerial Vehicle) par l’OIM  Près de 120 staff formés pour la cartographie. | Selon l’environnement et la situation de la zone ciblée, de légères modifications doivent être appliquées pour assurer une collecte de données efficace.  Lacunes dans la maitrise des nouvelles technologies.  Sous demande du gouvernement, l’équipe de projet a concentré les efforts sur les SDEs dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et sur demande spéciale de l’UCLBP, les équipes se sont concentrées sur les zones de Corail (Canaan, Jerusalem et ONA-Ville). | Document méthodologique de cartographie et d’inventaires de bâtiments.  Cartes et rapports produits.  Cahiers d’inventaire de bâtiments. |
|  |
| **Produit 1.2** : Information sur la population (recensement) dans des zones sélectionnées sont recueillies et rendus disponibles.  **Indicateur 1.2.1 :** Outils et méthodologie du recensement améliorés et mis à jour.  **Indicateur de référence:** La méthodologie basique du recensement a été développée pour le recensement national de 2013. La méthodologie n’est pas à jour et devra être mise à niveau.  **Indicateur cible:** La méthodologie mise à jour finalisée et utilisée pour recueillir des données.  **Indicateur 1.2.2 :** Personnel de l’IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie  **Indicateur de référence:** Présentement le staff de l’IHSI n’a pas la capacité d’effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie mise à jour.  **Indicateur cible:** 170 staffs formés sur la méthodologie finalisée  **Indicateur 1.2.3 :** Les produits tels que les cartes et les rapports sur les données du recensement sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction.  **Indicateur de référence:** Présentement, ces données ne sont pas disponibles pour les zones couvertes par ce projet.  **Indicateur cible:** Cartes et rapports détaillés pour environ 1800 SDE disponibles. | Une méthodologie mise à jour a été rédigée et a été complétée en Juin 2012. Une réduction du nombre de SDE ciblées (de 1,800 à 1,000) a été proposée de façon à faire face aux difficultés rencontrées.  Près de 200 staff formés pour le recensement des ménages.  A partir de cette période, 587 SDE ont été complétées. L’écart entre la cartographie et le recensement et la reconstruction ayant repris changeant ainsi les SDEs les plus endommagées ont permis la réalisation des 587 SDEs. De plus, les efforts se sont concentrés sur la réalisation de la cartographie. | L’OIM et l’IHSI ont proposé de revoir le nombre initial de 1,800 SDEs visées par le projet, à la baisse et ont suggéré, de ramener les objectifs à 1,000 SDEs. Cette révision a été adressée lors de la dernière rencontre du Comité National de Pilotage en Novembre 2013 et a été approuvée. | Document de la méthodologie du recensement  Cahier de formulaires de recensement.  Cartes et rapports produits pour les 587 SDEs |
| **Produit 1.3** : Base de données pour la cartographie, inventaire des bâtiments et données du recensement développée et logée à l’IHSI  **Indicateur 1.3.1 :** Base de données établie pour stocker les informations et faciliter l’analyse de toutes les données recueillies durant le projet.  **Indicateur de référence:** Les bases de données existantes (qui sont dépassées et devraient être mises à jour) est disponible à l’IHSI et est utilisée comme un point de départ pour le développement de cette nouvelle base de données.  **Indicateur cible:** Base de données nouvelle et améliorée, développée and logée à l’IHSI pour remplacer la version dépassée. | La base de données pour l’inventaire des bâtiments et les informations géo-spatiales a été établie et transféré dans les locaux de l’IHSI en Mars 2012. | L’analyse finale des données demeure non réalisée, en attente du réengagement du consultant du FNUAP pour finalisation du rapport d’analyse final. | . |
| **Produit 1.4** : L’établissement de l’IHSI rénové pour assurer la mise en œuvre efficace et durable des données et équipements et aussi améliorer la capacité de l’institut à effectuer d’autres activités.  **Indicateur 1.4.1 :** Bâtiment de l’IHSI réparé et rénové.  **Indicateur de référence :** Il fallait que le bâtiment et les circuits électriques (i.e. le câblage électrique, connections de réseaux) de l’IHSI soit réparés/remplacés  **Indicateur cible:** Le bâtiment et les installations de l’IHSI rénovés  **Indicateur 1.4.2 :** Equipement fournis pour faciliter la mise en œuvre et le transfert durable à l’IHSI.  **Indicateur de référence :** Il manque présentement au bâtiment de l’IHSI les équipements de bases tel que les ordinateurs et véhicules pour effectuer les activités de recensement et de cartographie.  **Indicateur cible:** Des équipements identifiées conjointement avec l’IHSI, ont été acquis et donnés l’institut pour renforcer leur capacité à effectuer leurs activités quotidiennes concernant le projet et aussi pour venir en support au prochain recensement national. | Les réparations du bâtiment de l’IHSI ont été complétées depuis Mars 2012. Le bâtiment de l’IHSI est présentement fonctionnel et abritent les employés du projet et les bases de données.  A partir de Décembre 2012, 100% des équipements nécessaires au projet ont été acquis. Durant le mois d’Octobre 2013, 10%[[14]](#footnote-14) des équipements restants ont été livrés à l’IHSI. |  | Lettre officielle de transfert des données.  Acte de Donation des matériels signés par l’OIM et l’IHSI. |
| **Produit 1.5** : Données disponibles et facilement intégrables dans la base de données SILQ[[15]](#footnote-15) pour partager avec les acteurs de la reconstruction.  **Indicateur 1.5.1 :** Le format et le type de données recueillies complémentent ceux qui ont été planifiés pour la base de données du SILQ.  **Indicateur de référence:** La base de données SILQ est en train d’être établie par le CNIGS et ONU-Habitat.  **Indicateur cible:** La base de données et les données recueillies peuvent être facilement intégrées dans la base de données du SILQ. La présence du consultant du CNIGS travaillant au sein de l’IHSI aidera à la finalisation du protocole de partage des données nécessaires entre le CNIGS. et l’IHSI. | Durant le mois d’Octobre 2013, les équipes techniques OIM et IHSI ont travaillé de concert pour finaliser l’harmonisation des bases de données cartographie et inventaires des bâtiments.  La base de données en CSPro établie à l’IHSI durant la période de Juin 2012, a été convertie en SQL pour assurer une meilleure harmonisation avec les bases de données cartographiques de l’IHSI.    Les deux bases de données (cartographiques et dénombrement des ménages) ont été transférées au CNIGS pour être insérées sur la Plate-Forme du système intégré des données devant être utilisé par les différents partenaires du projet. |  | . |

## Évaluation, Meilleures Pratiques et Leçons apprises

1. **Evaluation du programme**

L’évaluation du programme (et en l’occurrence de la composante 1) a été effectuée par la firme Groupe Urgence Réhabilitation Développement (URD) sur trois phases. La première phase de l’évaluation, effectuée à mi-parcours en 2012, s’était axé sur les actions visant la coordination et l’accélération dans l’obtention des résultats dans les deux principaux axes du Programme : l’appui institutionnel et la mise en place d’outils pour la décision et la coordination des efforts de reconstruction des logements et quartiers affectés. Ces recommandations ont fait l’objet de longs et fructueux débats, durant les réunions du comité de coordination de la composante 1. La deuxième phase de l’évaluation en 2013 s’est déroulée à Port-au-Prince en novembre 2013, sous forme d’entretiens et d’atelier d’échanges sur les différents résultats et enjeux tels : (1) les enjeux de coordinations techniques ; (2) les enjeux territoriaux et opérationnels ; et (3) les enjeux institutionnels et stratégiques. De nouvelles recommandations ont été émises à partir de ces enjeux. Une évaluation finale du programme est prévue pour l’année 2014.

1. **Retards et défis**

Au début du projet, la provenance des matériels nécessaires (acquis par l’OIM à l’étranger) pour la mise en œuvre des activités du projet a constitué une contrainte majeure durant les premiers mois du projet. Faire venir ces matériels de l’étranger et les dédouaner a entrainé des retards considérables. La mise en disponibilité des véhicules acquis par l’OIM pour l’IHSI dans le cadre de cette initiative a subis des retards considérables ; l’obtention des documents d’enregistrements adéquats a pris plus de temps que prévus et a ainsi ralenti la collecte de données au début du projet. L’OIM a pu fournir des véhicules alternatifs pour utilisation en attente de la disponibilité de ces véhicules.

Les principaux retards rencontrés dans le projet et les plus récurrents ont été les retards d’exécution des opérations causés par des contraintes d’ordre administratif (retards dans la soumission des rapports financiers qui ont, à leur tour, causés de retards de transferts de fonds à l’IHSI et des retards dans la rémunération des employés travaillant sur le terrain). Le taux élevé de rotation du personnel qui travaille sur le projet au sein de l’IHSI a aussi occasionné des retards tels qu’il a fallu repousser des activités opérationnelles pour se concentrer sur des activités de formations et d’orientation.

Bien qu’ayant reçu des formations continus, l’apprentissage et maitrise des nouvelles technologies par le staff technique de l’IHSI s’est avéré difficile. Pour pallier aux différents retards rencontrés durant cette période, des extensions sans couts additionnels ont été demandées ; les trois premiers pour assurer l’accomplissement des activités de terrain et une dernière jusqu’à décembre 2013 pour assurer une clôture adéquate du projet.

L’analyse finale des données de recensement demeure incomplète, en attente du réengagement du consultant du FNUAP pour finalisation du rapport d’analyse final.

L’équipe a travaillé continuellement avec les homologues nationaux de façon à réduire les retards cis-mentionnés, bien qu’il soit important de souligner que ces problèmes n’étaient pas directement sous le contrôle de l’équipe de projet. L’équipe de projet OIM a rencontré des retards lors de la soumission des documents financiers finaux de l’IHSI et du FNUAP, fait qui a grandement affecté le processus de clôture financière du côté de l’OIM. En effet, certains documents tels le rapport financier final et retour de la balance restante du FNUAP n’ont été soumis qu’en juillet 2014. De plus, la balance restante, préalablement retenue pour la finalisation du rapport d’analyse final, a été ré-classifiée. Ce montant remboursé par le FNUAP correspondait  à l’avance qui avait été effectuée par l’IOM pour le paiement de consultants du FNUAP travaillant sur cette composante. Le solde budgétaire non utilisé pour ces consultants  a déjà été ré-classifié et consommé dans une autre ligne budgétaire.

1. **Leçons apprises**

Lors de l’introduction de nouvelles technologies et pour garantir un apprentissage adéquat, il est important que des séances continues de formations soient offertes ; ceci permettra de garantir que les employés manipulant ces nouveaux outils et soient capables de mieux les maitriser.

L’implication de la population durant les enquêtes de terrain permet de garantir une meilleure compréhension du projet par les habitants, évitant ainsi que ces habitants soient hostiles envers les agents de terrain et leur donnant ainsi un sens de responsabilité et de participation aux enquêtes qui se font dans leur communauté.

**Composante 2 du programme ()**

# Résumé

# Objectifs

La composante 2 à travers la mise en œuvre de la plateforme SILQ vise à traduire les résultats des différentes composantes du PARLQ.

**Etats des quartiers**: Permettre aux acteurs de la reconstruction d’avoir la situation des quartiers après le séisme.

**Partage des données** : Permettre aux différents acteurs de la reconstruction d’accéder aux données de la plateforme et également partager avec la plateforme les données qu’ils ont recueillies dans le cadre de leurs activités en Haïti.

**Coordination de l’aide** : Doter le gouvernement d’un outil de monitoring de l’aide lui permettant de savoir qui sont les acteurs et quels sont les projets qu’ils ont mis en œuvre dans les différents quartiers. Ceci devant à terme éviter les redondances dans les actions d’aide.

**Appui à la gestion communale** : Le SILQ doit servir également d’outil de gestion territoriale mis à la disposition des produits de la composante 3 qui sont les centres de ressources communautaires (CRCs), des agences techniques locales (ATLs), des élus locaux des différentes communes mais également des Ministères tels que le MICT .

**Planification urbaine** : La plateforme SILQ à partir de la compilation de l’ensemble des données géo référencées devra servir de base à la production des documents stratégiques de planification urbaine.

Tels que les plans d’aménagement du territoire (PAT)

Pour atteindre ces différents objectifs et à l’issue de l’analyse des besoins en information qui devait mener à la conception de la plateforme SILQ il a été jugé plus adéquat de répartir l’information générée par la plateforme sous différentes thématiques qui sont :

* **Les risques environnementaux** : Cette thématique rassemble l’ensemble des données géo-spatiales sur les zones à risque ; qu’il s’agisse du risque de glissement de terrain, du risque séismique et du risque d’inondation. Cette thématique permet enfin d’avoir des couches sur le risque d’érosion et les débris répartis sur l’ensemble de la zone pilote.
* **Bâtis, camps et personnes déplacées** : Cette thématique rassemble l’ensemble des données et des informations relatives au dénombrement des bâtis à usage d’habitation et autres usages affectés par le séisme. Cette thématique est la résultante des travaux de collecte de données sur le cadre bâti, les camps et personnes déplacées menés par le CNIGS, L’IHSI et l’OIM au lendemain du séisme.
* **Projets dans les quartiers** : Cette thématique vise à faire la cartographie des projets à l’intérieur des quartiers pour répondre au besoin de « monitoring » de l’aide par le gouvernement.
* **Structure sociale des quartiers** : Cette thématique doit permettre de s’informer sur l’ensemble des plateformes communales, des associations, des organismes communautaires de base qui œuvrent socialement dans la reconstruction des quartiers suite au séisme.
* **Unités géographiques de base :** Il s’agit des couches sur le découpage administratif du territoire telles que la couche départementale, la couche communale et encore plus important la couche de délimitation des quartiers de la zone d’intervention du SILQ, la couche sur les SDE de l’IHSI.

**Principaux résultats attendus :**

* Un système d'information géographique sur le logement et les quartiers en Haïti sera développé à travers l’établissement d’un réseau d’utilisateurs et de producteurs de données géographiques, le renforcement des capacités des usagers et la mise en place d’une plateforme accessible à tous. ***(composante 2).***

# Résultats

1. **Rapport descriptif des résultats**:

Composante 2

**Résultats**

**Plateforme SILQ conçue et opérationnelle:** La composante 2 du PARLQ a procédé à la mise en ligne et au lancement de la Plateforme SILQ en Janvier 2014. La plateforme SILQ qui a fait l’objet d’une refonte complète par rapport à sa version initiale a été conçue de manière à être plus ergonomique, à pouvoir s’afficher sur des tablettes et des Smartphones et surtout de manière à intégrer l’ensemble des résultats des quatre (4) composantes du PARLQ. En effet sous sa forme actuelle la plateforme SILQ se subdivise en cinq (5) grandes composantes :

* Un site d’Information : qui informe l’utilisateur en particulier sur la composante 2, ses objectifs, ses acteurs et ses résultats mais en général sur l’ensemble du programme et de ses composantes. Ce site d’information constitue également l’interface avec le réseau des utilisateurs et producteurs du SILQ qui à travers un formulaire d’inscription en ligne peuvent effectuer leurs demandes de partage de données issues des thématiques du SILQ et après validation de l’UCLBP / CNIGS pourront faire partie de la base de données des utilisateurs et avoir accès à l’ensemble des données produites.
* Un Géoportail qui permet à l’utilisateur de visualiser, d’interroger une carte numérique interactive de l’ensemble des données produites par la composante 2 et par les membres du réseau.
* Un module de rapport et de statistiques globales par commune et par quartier qui permet à tout utilisateur de la plateforme d’accéder aux « fiches communes » et aux « fiche quartier » de la zone pilote du SILQ.
* Un module de « réseau social » qui permet de rendre la plateforme visible sur les réseaux sociaux (twitter, facebook,) et donner la possibilité aux membres du réseau des utilisateurs et des producteurs de données du SILQ d’avoir accès a un web forum à travers lequel ils peuvent uploader des articles traitant de sujets se rapportant aux thématiques du SILQ et également poster des commentaires sur les articles envoyés par d’autres membres.
* Enfin dans le souci de pouvoir assurer la continuité et la pérennisation dans l’alimentation de la base de données du SILQ surtout pour ce qui concerne la thématique « infrastructures communautaires et les services de bases » ; une application de gestion des enquêtes de terrain (collecte de données) a été ajoutée à la plateforme SILQ permettant ainsi aux producteurs de données d’avoir accès via des tablettes, dans le cadre de leurs enquêtes au questionnaire numérique en ligne sur les infrastructures et l’usage du bâti (résidentiel et non résidentiel).

.

**Renforcement des capacités du CNIGS :** Ce résultat de la composante 2 concerne deux ressources principales au sein du CNIGS :

* Le renforcement des capacités du personnel technique du CNIGS : Toujours dans l’objectif de doter le CNIGS d’un personnel technique bien formé et en mesure de complètement s’approprier la plateforme, de pouvoir administrer la plateforme SILQ et développer de nouveaux modules répondants aux besoins des utilisateurs, une formation au Canada dans les locaux de savoir-faire Linux s’est tenue en Novembre 2014 et portait sur les modules suivants :
  + Configuration, Administration et déploiement d’un serveur RedHat Linux (environnement utilisé par la plateforme SILQ).
  + Technique de Programmation en JavaScript pour la programmation en Webmapping.
* L’acquisition du matériel technique est le second volet du processus de renforcement des capacités du CNIGS. En effet le CNIGS dans le cadre de la composante 2 a procédé à l’acquisition d’un drone photogrammetrique et des équipements de collecte de données tels que les tablettes et les GPS.

Toujours dans ce contexte de renforcement des capacités le CNIGS a bénéficié de la construction d’une unité de production technique à épreuve des intempéries climatiques (Steelearthquake Safe Huricane Resistant Permanent Housing) d’une superficie de 30m2 à l’intérieur de laquelle l’ensemble des techniciens en GIS et cartographes effectuaient les travaux de production.

**Réseau d’utilisateurs et de producteurs de données géographiques :** Le 21 Janvier 2014 a été la date de lancement du projet SILQ au grand public, évènement qui a permis de présenter la première version de la plateforme aux partenaires du PARLQ mais également aux ONGs, au secteur privé et aux représentants des ministères telles que le MPCE et le MICT. Cette journée de lancement a donné lieu à toute une série d’ateliers techniques de formation et information sur la plateforme et son contenu à grande échelle. Il s’agissait des lors d’identifier à travers des sessions de présentation du SILQ, qui sont les producteurs de données, les utilisateurs de données ou ceux qui sont à la fois des utilisateurs et des producteurs.

Du 23 mars au 5 avril 2015 Cinq (5) ateliers de restitution de l’ensemble des produits de la composante 2 se sont tenues respectivement dans les centres de ressources communautaires des communes de Jacmel, Leogâne, Carrefour, Tabarre, Delmas. Ces ateliers visaient d’une part à présenter les données produites tout au long de la mise en œuvre de la composante 2 se rapportant aux 10 communes pilotes (Carrefour, Léogâne, Pétion-Ville, Jacmel, Gressier, Cité-Soleil, Delmas, Port-au-Prince, Croix-des-Bouquets et Tabarre) et d’autre part à faire valider par les plateformes communales et les Casecs, Asecs la délimitation des quartiers de leur commune.

La particularité de ces ateliers réside dans le fait que l’assistance était composée des ATLs, CRCs, Casecs, plateformes communales et maires ayant chacun des profils différents selon qu’ils soient des géomaticiens, des mobilisateurs sociaux, des gestionnaires ou des politiciens ayant une vision différente mais complémentaire de la situation de leur commune.

L’approche des exposants du CNIGS était de faire comprendre le concept de quartier qui est avant tout un concept urbain et est une des entités de base sur laquelle repose toute politique de planification urbaine.

Une fois ce concept compris et accepté, il s’agissait d’expliquer la méthodologie utilisée par le SILQ pour effectuer la délimitation des quartiers et la collecte des données sur les infrastructures de base et les bâtis.

Enfin à travers la plateforme SILQ, il s’agissait de montrer comment toutes ces informations peuvent être visualisées à travers le geoportail ou les « fiche commune » ou les « fiche quartier ».

C’était également l’occasion de recruter des utilisateurs ou producteurs de données potentielles pendant les sessions d’enregistrement des membres sur la plateforme SILQ.

**Production, Compilation et mise à disposition de données et services d'appui aux agences et partenaires de la reconstruction :** La composante 1 du programme d’appui avait pour rôle de procéder à « l’état des lieux » à la suite du séisme de Janvier 2012. Il s’agissait de faire le dénombrement des populations, des personnes déplacées et des bâtis des quartiers affectés. L’IHSI a procédé en Octobre 2013 au transfert à l’équipe du CNIGS de l’ensemble des données compilées incluant les SDEs, les SSDEs, les bâtis pour l’ensemble des communes à l’exception des communes de Delmas, Gressier, Leogâne, Jacmel, Carrefour.

Parallèlement à la production de cette couche, la composante 2 a procédé à la mise à jour des informations de la composante 1 sur les bâtis et les infrastructures communautaires à la demande des agences gouvernementales telles que l’UCLBP et d’autres ONGs internationales notamment pour les communes de Croix-des-Bouquets (Zone Canaan, Jérusalem, Onaville), Port-au-Prince, Gressier, Leogâne et Jacmel.

Ce résultat est l’un des plus importants de la composante 2 dans la mesure où la composante 2 est la seule à mettre à disposition des acteurs une limite administrative à l’échelle du quartier pour les besoins de planification urbaine. En effet la composante 2 a permis tout au long de sa mise en œuvre d’achever à l’issue des missions de terrain toute la couche géométrique de délimitation des quartiers des dix (10) communes pilotes du SILQ (Gressier, Leogâne, Jacmel, Croix-des-Bouquets ,Delmas, Port-au-Prince, Tabarre, Carrefour, Cité-Soleil, Pétion-Ville.

Enfin toujours dans cette catégorie la composante 2 a effectué le recensement des propriétés bâties pour accroitre l’assiette fiscale de la mairie de Pétion-Ville au titre de la patente et de la contribution financière des propriétés bâties (CFPB) en appui à la composante 3 du PARLQ dans le cadre de la mise en place de la phase pilote du système d’information communal (SIC) .

**Produits**

Plusieurs produits dans le cadre du projet SILQ ont été livrés :

* + - Le SILQ a été mis en ligne et intègre un site web, un geoportail qui permet de visualiser l’ensemble des données de la composante 1 et des données mises à jour collectées par la composante 2 tout au long de l’année et partagées par les membres du réseau. La plateforme intègre les fiches quartier et les fiches communes donnant des statistiques par quartier. Enfin elle intègre un module dédié à l’enregistrement des membres du réseau dans une base de données via un formulaire d’enregistrement en ligne, et un web forum.
    - La couche géométrique globale finalisée de la délimitation des quartiers des 10 communes du SILQ et la base de données sur les infrastructures.
    - Capacités du personnel technique du CNIGS renforcées en administration sous RedHat (Linux) environnement technologique de la plateforme, et en programmation avancée en Javascript langage de programmation utilisé en webmapping et notamment pour concevoir le Geoportail.
    - Capacités des usagers de la plateforme SILQ (ATLs,CRCs) renforcées à l’issue de la formation sur les techniques de collecte des données avec usage du GPS, et l’utilisation de la plateforme SILQ en ligne.
    - Acquisition des logiciels cartographiques et du matériel de collecte de données tels que les GPS, les tablettes et le drone.

**Retards, défis, leçons apprises et meilleures pratiques**

## Contraintes

Un certain nombre de contraintes est survenu tout au long de la mise en œuvre de la composante 2. Parmi ces contraintes on peut noter :

* Retard dans la livraison des équipements et des logiciels devant servir à développer la plateforme ;
* L’accès à Internet reste encore difficile pour beaucoup d’acteurs de la reconstruction ;
* Un certain nombre de clauses de l’ACCORD DE PARTENARIAT entre le CNIGS et l’ONU-HABITAT ont eu pour impact de ralentir le processus d’accès aux fonds permettant la mise en œuvre de plusieurs activités clef : Le CNIGS a été contraint d’utiliser des fonds propres pour financer ces activités et de ce fait a mis en attente d’autres activités ;
* La « culture » du partage de données reste encore très timide et les acteurs ne comprennent pas toujours l’intérêt d’avoir des données intégrées et centralisées.

.

Toutefois en dépit de toutes ces contraintes la composante 2 a répondu à de nombreuses demandes en données actualisées sur la situation des quartiers et tente de plus en plus de s’adapter à la transition partant du contexte d’urgence au contexte de développement durable. La composante 2 reste toujours en mesure d’offrir des produits qui auront un impact certain sur le programme d’appui mais également sur l’évolution du secteur de l’habitat et du logement.

## Evaluation qualitative

## Le CNIGS met à disposition de tous les acteurs des informations à l’échelle d’un quartier, une approche de délimitation non encore officielle dans le cadre de l’aménagement du territoire Haïtien, mais qui néanmoins a suscité l’approbation des élus locaux et des acteurs de la reconstruction.

## La composante 2 a également réussi à relever le défi du renforcement des capacités techniques de l’instance de production d’information d’aide à la décision du Ministère de la Planification (MPCE) ; le CNIGS en offrant des formations avancées dans les techniques de visualisation web des données géo spatiales , les systèmes d’Information géographiques, de manipulation d’engin de production d’image aéroportée tel que les drones à usage photogrammétrique.

## 3.2Perspectives

Deux conditions majeures doivent être respectées pour que les acquis de la composante 2 restent pérennes au-delà du programme d’appui :

* La première condition est la définition par l’UCLBP du **cadre logique** relatif à la politique nationale de l’habitat en Haïti (PNLH).En effet ce cadre logique donnera la définition de l’ensemble des indicateurs de mesure de l’évolution du secteur du logement qui doit être intégré dans le SILQ. Ce travail permettra une redéfinition de la typologie du bâti proposée par la composante 1. C’est à ce moment que l’outil prendra tout son sens et fera l’objet d’appropriation totale par l’UCLBP.
* La deuxième condition réside dans le statut qui sera attribué au personnel technique salarié du projet SILQ à la fin du programme d’appui. Il serait non négligeable d’envisager la mise sur pied d’une cellule interinstitutionnelle formée d’urbaniste de l’UCLBP et du personnel technique issue de la composante 2.

Autre perspective importante qu’il faut noter est que la plateforme SILQ va tendre indubitablement vers le système d’information communal qui en plus des thématiques déjà traitée par le SILQ, intègre des thématiques telles que la mobilisation fiscale ou la problématique des permis de construire.

Enfin le CNIGS est en mesure d’offrir un service d’imagerie aéroportée à travers l’exploitation du drone à usage photogrammétrique.

**ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs atteints** | **Raisons d’éventuel(s) écart(s)** | **Source de vérification** |
| **R**é**sultat 2** Un système d'information géographique sur le logement et les quartiers en Haïti est développé et opérationnel. Il sert d’outil d’information et d’aide à la décision pour le programme de reconstruction et pour la définition, la mise en œuvre et le suivi de programmes de développement urbains. | | | |
| **Produit 2.1 :** Un réseau d’utilisateurs et de producteurs de données géographiques est mis en place.  **Indicateur 2.1.1 :** L’information circule entre les producteurs et les utilisateurs d’information.  **Indicateur de référence:** L’information est collectée en fonction des besoins spécifiques de chaque agence et n’est pas partagée.  **Indicateur cible:** Toutes les agences produisant de l’information contribuent à alimenter le SILQ. Les agences ayant des besoins d’information connaissent les possibilités offertes par le SILQ | Utilisateurs du réseau sont identifiés et sensibilisés à l’usage de la plateforme a travers des séances de formation/information.  La cellule de suivi, évaluation et communication de L’UCLBP a été mis en place et a reçu de la part de la composante 2 plusieurs séances de formation/information sur l’usage de la plateforme. Elle comprend désormais pleinement son rôle d’interface entre le réseau des utilisateurs et l’administration et la maintenance technique de la plateforme assurée par le CNIGS.  D’autres actions de sensibilisation ont été effectuées a l’égard d’ONGs. Les ateliers de restitution des produits de la composante 2 dans les 10 communes ont été réalisés réunissant pour chaque commune l’ensemble des ATLs et CRCs, les Casecs et Asecs, les plateformes communales | . | Base de données des utilisateurs et des producteurs de données du SILQ a été constituée. La plateforme SILQ dispose d’un outil de demande d’enregistrement des utilisateurs en ligne qui détaille les besoins de ces utilisateurs.  Manuel des procédures de partage des données |
| **Produit 2.2 :** Les besoins et exigences sont identifiés.  **Indicateur 2.2.1 :** Le système répond aux exigences et aux besoins.  **Indicateur de référence:** Les besoins en produits d’information pour la reconstruction ne sont pas définis.  **Indicateur cible:** L’équipe de conception et de développement est mise en place. Les fonctionnalités de la base de données sont bien identifiées. Le choix de l’architecture du système est arrêté. | Les besoins en termes de données à collecter et des fonctionnalités de la plateforme sont connus.  La base de données du SILQ a été conçue conformément au cahier des charges. | L’évaluation des besoins des futurs utilisateurs de la plateforme SILQ a donné lieu au cahier des charges, document préalable à la production de la plateforme  Les besoins et exigences qui ont été identifiés au cours de l’année 2014 concernent ceux qui visent à la conception, la production et la mise en ligne du système d’information communal (SIC) qui est une extension du SILQ et est un outil d’aide a la décision et a la gestion territoriale des communes intégrant un gestion cartographique de l’assiette fiscale de la mairie. La phase pilote concerne la mairie de Pétion-Ville. La phase de collecte des données pour la mairie s’est effectuée en Décembre 2014. La couche de données sur les propriétés bâtis à usage résidentiel et les bâtis à usage commerciaux a été produite. Le CNIGS attend toujours les données fiscales en provenance de la mairie et du ministère. | Cahier des Charges du SILQ  Cahier des charges fonctionnelles du système.(SIC) validé par la mairie de Pétion-Ville et le Ministère de l’Intérieur  Couche finale des bâtis assujettis a la patente et a la CFBP |
| **Produit 2.3 :** La plateforme SILQ est conçue et opérationnelle.  **Indicateur 2.3.1 :** L’information est collectée, traitée et utilisée.  **Indicateur de référence:** Il n’existe pas de système permettant une interface des bases de données et de générer des produits d’information sur la reconstruction.  **Indicateur cible:** Le système a été conçu, développé, testé, validé et mis en ligne. | Le système a été entièrement conçu, développé, testé et mis en ligne le site web du SILQ intégrant les résultats de toutes les composantes est également en ligne donnant accès au géoportail.  La couche géométrique globale de l’ensemble des quartiers des 10 communes est achevée,  La couche des risques fournie par le Labo MTPTC couvrant la région métropolitaine  les données de la composante 1 sur les bâtis collectées par l’IHSI et l’OIM et leur mise à jour produite par le CNIGS sont accessibles à travers le geoportail et les fiches quartiers  L’acquisition de GPS, tablettes a été effectuée.  Le CNIGS dispose de deux serveurs et de logiciels de production cartographique.  Le drone a été acheté et livré. | Livraison et formation sur le drone prévu au mois de Mars par le Fournisseur | Plateforme accessible à l’adresse <http://silqhaiti.com> ou a partir du site du CNIGS a l’adresse [www.cnigs.ht](http://www.cnigs.ht)  Manuel de l’utilisateur du Geoportail  Couche géométrique des quartiers des 10 communes du SILQ et leurs attributs (nom, superficie, périmètre…)  Couche géométrique sur les bâtis et les infrastructures et leurs attributs (nombre de ménages, hommes, femmes, état, typologie)  Couches des risques  Liste du matériel et des équipements (numéro de série) |
| **Produit 2.4 :** Les capacités des usagers sont renforcées.  **Indicateur 2.4.1 :** Les usagers utilisent régulièrement et systématiquement l’information produite par le système.  **Indicateur de référence:** Les usagers potentiels ne connaissent pas le système et ses fonctionnalités.  **Indicateur cible:** Le système est facilement utilisable par les partenaires et les fonctionnalités de mise à jour de la plateforme sont opérationnelles. | Deux types d’usagers sont à considérer : les utilisateurs internes du SILQ qui sont les administrateurs techniques et programmeurs du CNIGS qui mettent à jour le système et procèdent à la correction des données reçues et qui doivent être en mesure d’ajouter de nouveaux modules au système ont suivi une formation avancée au Canada en administration système et en techniques avancées de programmation en javascript  Les utilisateurs externes qui ne sont autres que les usagers de la plateforme, et plus précisément les ATLs, et CRCs des 10 communes ont reçu une formation en technique de collecte de données avec le GPS et ont été formé sur l’usage du questionnaire d’enquête utilisé par le SILQ et enfin sur l’usage de la plateforme. |  | Rapport de formation global de la composante 2  Procès-verbal de formation à l’ egard des ATLs  Procès-verbal de formation a l’égard des CRCs |

**iii) Une illustration narrative spécifique (Optionnel)**

Partant du travail du Programme, dans sa composante 3 « Centres d’Appui Municipaux et Communautaires », fournissant un appui direct aux collectivités territoriales, le Ministère de l’Intérieur et Collectivités Territoriales a pu répliquer l’expérience dans les départements du Nord et du Nord-est ainsi que du Sud courant de l’année 2013. Les deux programmes d’intervention du Ministère, développés dans le contexte de renforcement des capacités de municipalités pour la gestion et l’accompagnement des grands investissements du Gouvernement dans ces zones, visent un appui basique des communes pouvant leur permettre de prendre en charge leurs rôles et responsabilités minimales. A l’instar du Programme, les deux programmes d’intervention fournissent aux communes cibles un éventail de profils techniques et administratifs orientés fondamentalement vers les responsabilités administratives, de gestion d’équipements publics, de la gestion urbaine, de la mobilisation fiscale. Les deux programmes s’orientent vers la capacitation des communes pour leur autonomisation réelle et une décentralisation effective tel que prônée par la loi.

**III. Autres bilans ou évaluations**

Tel que prévu dans les mécanismes de suivi et d’évaluation, un dispositif d’évaluation a été mise en place dans le but de réaliser une évaluation itérative et finale du Programme dans son ensemble. Cette évaluation annuelle et indépendante a pour objectif mesurer son impact, analyser sa pertinence et cohérence ainsi que sa mise en œuvre composante par composante, et enfin de formuler des recommandations pour l’évolution de sa mise en œuvre.

En effet, au cours du dernier trimestre de 2013, l’équipe d’évaluateurs d’Urgence Réhabilitation Développement (URD) a effectué la deuxième phase d'évaluation du Programme. Présents pendant une semaine en Haïti début novembre, les évaluateurs ont d’abord rendu visite aux organisations responsables du pilotage et du secrétariat technique du Programme pour ensuite participer à deux ateliers d’échanges entre les différentes partenaires autour des enjeux technique et territoriaux du Programme. Avant de finaliser avec une réunion de restitution, ils se sont rencontrés avec les représentants décisionnaires sur le Programme afin d’analyser les enjeux stratégiques et institutionnels du Programme.

Cette visite d’évaluation a donné lieu à l’écriture d’un rapport qui sera partagé avec les partenaires du Programme au début de 2014.

Les recommandations de la première phase d’évaluation, réalisée pendant le dernier trimestre de 2012, ont été étudiées et prises en compte pour leur incorporation aux interventions lors des réunions des comités de coordination des composantes et ultérieurement du comité national de pilotage tenues pendant 2013.

**Glossaire**

AFD Agence Française de Développement

ATL Agence Technique Locale

CIAT Comité Interministériel d’Aménagement du Territoire

CNIGS Centre National de l’Information Géo-Spatiale

CRC Centre de Ressources Communautaires

CSEC Cellule de Suivi, Evaluation et Communication

DATIP Direction Administrative et Technique de l’Intercommunalité des Palmes

DCT Direction des Collectivités Territoriales du MICT

FNUAP Fond de Nations Unies pour la Population

IHSI Institut Haïtien des Statistiques et l’Informatique

MICT Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales

MPCE Ministère de la Planification et la Coopération Externe

MTPTC Ministère de Travaux Publics, Transports et Communications

OIM Organisation Internationale des Migrations

OMRH Office de Management et des Ressources Humaines

PARLQ Programme d’Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

SDE Section d’Énumération

SIG Système d’Information Géographique

SILQ Système d’Information du Logement et des Quartiers

UAT Unité d’Aménagement du Territoire du MPCE

UCLBP Unité de Construction des Logements et des Bâtiments Publics

**Composante 3 du programme (Centres d’Appui municipaux et Communautaires).**

# RÉSUMÉ

* Dans ¼ à ½ page, résumez les accomplissements les plus importants du Programme au cours de la période considérée et les éléments clés de votre rapport détaillé ci-dessous. A l’intérieur de ce résumé, veuillez souligner les éléments du rapport que vous considérez comme les plus importants à fin d’être inclus dans le rapport annuel consolidé du Bureau MPTF.

La composante 3 Centre d’Appui Municipaux et Communautaires, du programme d’appui à la reconstruction du logement et des quartiers, a réussi a renforcé les capacités institutionnelles a trois niveaux.

* Au niveau du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales, une équipe composée de trois experts en géomatique, communication et en évaluation de politiques publique, administrativement sous la Direction Générale et techniquement sous la Direction des Collectivités Territoriales. En plus de son appui technique a l’opérationnalisation des ATL et CRC, cette Cellule sert d’appui transversal à toutes les directions techniques du Ministère selon le besoin. A titre d’illustration, sur demande du Ministre Reginald Delva, elle a produit systématiquement les fiches techniques de chaque Commune visité par le Ministre.
* Au niveau Municipal, les capacités techniques des 10 municipalités concernées ont été renforcées, en mettant à leur disposition 10 équipes techniques composées dites Agences Techniques Locales (ATL), selon le besoin d’une administration a l’autre, des ingénieurs en voirie réseaux et divers (VRD), des juristes, des Programmistes, des mobilisateurs sociaux, des Géomaticiens, des techniciens urbanistes, des assistants administrateurs et des chauffeurs. Chaque commune ayant eu le droit de disposer d’une équipe composée de 6 profils selon le besoin.
* Onze équipes communautaires dites Centres de Ressources Communautaires (CRC) chargés de créer le lien entre les communautés et les autorités municipales avec une vocation de servir d’espace communautaire générant un service de formation, information et communication avec les Communautés. Chaque équipe de CRC a été composée de trois techniciens Communautaires dont le l’animateur gestionnaire, le gestionnaire assistant et un mobilisateur. Mise à la disposition des communes des 11 structures communautaires.
* L’assistance technique fournie par les équipes a généré les outils de planification dégageant les plans communaux de développement pour faciliter la bonne gestion territoriale et la bonne gouvernance locale. Un pool interministériel chargé de l’appui à l’élaboration des plans communaux de développement composé des Ministères de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), du Ministère de Travaux Publics Transport et Communication, Transport et Communication (MTPTC). Le Pool inter institutionnel a comme rôle d’appuyer les municipalités touchées par le Programme à conduire les travaux d’élaboration de leurs outils de planification tel que prôner par la constitution.
* Deux projets de mobilisation fiscale ont été financés par la composante 3 pour les communes de Pétion Ville et Miragoane mise en route afin de renforcer les capacités fiscales desdites communes cheminant vers leur autonomisation réelle. En sus de cette assistance technique, une assistance financière et matérielle a été fournie à toutes les communes concernées par le programme.

# Objectifs

Les administrations publiques, au niveau gouvernemental et communal, déjà moins performante avant le 12 janvier 2010, ont été fragilisées pour le Séisme de 2010. Le programme d’Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers, conçu au lendemain du Séisme, se proposait dans le cadre de la composante 3, Centre d’Appui Municipaux et Communautaires, de (a) doter le MICTDN de moyens financiers et de ressources humaines lui permettant d’assurer un appui aux communes en matière de gestion de l’information, de planification de formations et du suivi-évaluation des activités; (b) renforcer les capacités et les moyens des communes qui sont les mieux placées pour assurer la coordination de la réponse ; (c) organiser la coordination opérationnelle à l’échelle des quartiers, en y impliquant les structures communautaires ; (d) renforcer la communication de proximité auprès des populations sinistrées pour permettre une meilleure compréhension des solutions de retour et de relogement ainsi que les possibilités d’y accéder et (e) coordonner les activités de retour et de relogement au niveau des communes et des quartiers, par l’appui d’un point focal actif qui travaille conjointement avec les autorités communales, les communautés, et les acteurs internationaux.

Tenant compte des objectifs principaux du programme d’appui en relation à la stratégie des Nations Unies pour l’Aide au Développement, les objectifs et résultats attendus suivants ont été établis, notamment :

* En terme d’objectif, de manière générale, de renforcer les capacités des communes pour superviser, coordonner, opérationnaliser, communiquer et assurer le contrôle qualité et le suivi des programmes de reconstruction et de développement local dans leurs territoires respectifs
* Spécifiquement il est proposé de renforcer les capacités et la mutualisation des moyens des Communes dans les domaines (a) de la planification urbaine et ingénierie, (b) de la planification budgétaire, financière et fiscale (c) de la coordination et supervision des partenaires d’appui au retour et à la reconstruction, (d) de la supervision des centres de ressources communautaires, (e) de la communication sociale, (f) de collecte et gestion des données, (g) de la préparation de projets et recherche de financements pour le compte de la commune, et (h) du développement de la capacité opérationnelle afin de supporter la coordination et la supervision des partenaires d’appui au retour et à la reconstruction.

Doter les Communes d’une structure pérenne en termes de coordination et suivi du développement local et s’assurer de la mise en place des mécanismes d’institutionnalisation.

En termes de résultats attendus, notamment (a)le MICT dispose des capacités renforcées de suivi, évaluation et communication sur ses activités ; (b)les collectivités, à travers les Agences Techniques Locales, disposent d’un personnel formé pour appuyer techniquement la coordination de la reconstruction et faciliter les démarches de montage de projets techniques et (c) les territoires disposent de dix agences techniques locales à l’échelle (inter)communale et de douze centres de ressources communautaires au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l’information sur la reconstruction, le retour et le développement local.

# Evaluation des résultats du Programme

1. **Rapport descriptif des résultats**:

Il sied de constater que la réalisation des activités de programme au travers la composante 3 a provoqué de bouleversements palpables notamment au niveau du processus de recrutement du personnel de la Cellule de Suivi Evaluation et Communication situé au niveau du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales, des Agences Techniques Locales affectées au niveau municipal et au niveau communautaire avec les Centres de Ressources Communautaires. Ce processus a connu la participation de toutes les instances concernes en créant un panel interinstitutionnel compose a la base de municipalités institution donneuse d’ordre au recrutement, le Ministère de l’Intérieur comme institution de Tutelle aux municipalités et l’Office de Management Ressources Humaines comme observateur et garant de la transparence. Le processus a respecté totalement la loi en la matière mettant de côté les pratiques entachées de subjectivités et offrant chapitre aux règles de concours et la chance pour tous. Les deux programmes d’intervention mis sur pied par le MICT dans le Nord et le Nord – Est puis encours dans le Sud, ont suivi le même processus de recrutement sur base de concours afin de contribuer à la mise en place d’une fonction publique composé d’un personnel compétent, qualifie et recruté sur des bases équitables.

Dans le souci de la mise sur pied d’une décentralisation réelle avec l’autonomisation effective des collectivités territoriales, le programme s’est proposé la réalisation de deux projets pilotes sur la mobilisation fiscale dans les Communes de Pétion Ville et de Miragoane. Le projet est porté sur la réforme des opérations fiscales par la création d’une direction des opérations fiscales en aval d’une mobilisation citoyenne encourageant toutes les forces vives de la commune à participer au développement de la Commune en s’acquittant de leur devoir civique de payer les taxes et les impôts. Un volet important porté sur une base de données contenant les informations géo référencées des contribuables avec une application du logiciel CIVITAXE mis à la disposition des Communes par le Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales.

Le projet de la mobilisation fiscale, fait suite logique avec un projet de ville au travers le processus d’élaboration de plans communaux de Développement (PCD) un outil de planification territoriale important qui confère aux administrations communales une connaissance territoriale importante pour une bonne gouvernance locale.

Le projet a pu réaliser le lien établi entre les trois échelles partant du niveau central, communal puis communautaire, ce dernier étant impliqué au travers les plateformes communales composées de représentants des plateformes quartiers organisés en association.

* **Résultats (outcomes)**:
* **Renforcement des capacités du MICT:**

La Cellule de suivi, évaluation et communication (CSEC) montée au dernier trimestre de l’année 2012 est fonctionnelle avec les trois profils couverts et opérationnels. La CSEC fournit un appui technique adéquat et constitue le lien entre les municipalités et la coordination, mais aussi le MICT. Sur base de l’accord de coopération signé entre les parties et en vue de permettre continuation des activités de la CSEC, le transfert d’un deuxième versement de fonds a été fait, les véhicules et le matériel informatique ayant été fournis au MICT en 2012.

Il sied de signaler qu’une révision budgétaire a été réalisée en fin 2014 augmentant le budget du MICT de 20 millions de gourdes supplémentaires qui vont financer la finalisation de l’élaboration des plans communaux de développement au travers le recrutement de firmes expertes dans le domaine. Un troisième versement devra se faire à cet effet courant mars 2015.

Pour l’ensemble des activités en appui à l’opérationnalisation des ATL et des CRC, l’ONU-Habitat et l’OIM ont travaillé étroitement avec les différents départements du MICT. Un programme de formation destiné aux ATL et à la CSEC a été élaboré de concert avec la Sous-direction de la formation tout comme un appui technique a été aussi donné à l’Unité de Règlementation et de Contrôle (URC) pour la détermination des profils techniques dans le Programme PINNE.

Un appui technique a été fourni par la coordination pour l’organisation structure de la Sous – Direction en charge de la Formation et la Gestion du personnel des collectivités territoriales sous équipées et moins productif (SDFGPCT).

* **Renforcement des capacités des collectivités territoriales :**

Un accompagnement au quotidien pour la réalisation des activités du projet aux municipalités concernées est fourni en collaboration avec le MICT.

Le processus de recrutement a abouti à l’installation officielle des cadres des ATL par le MICT en avril 2013, installation pendant laquelle le Directeur General du MICT a soumis aux jeunes cadres recrutes une feuille de route des activités à réaliser.

Tout un travail d’accompagnement et de formation sur le tas des équipes ATL a été fourni avec l’appui de la CSEC pour la rédaction des diagnostics territoriaux des chaque commune. Une session de restitution de ces documents a été organisée par le MICT en décembre 2013.

Plusieurs cessions d’information, avec la participation du MICT représentée par la CSEC, ont été organisées à l’ intention des agents intérimaires municipaux nommées au cours de l’année. Il s’agit des communes de Tabarre, Croix-des-bouquets, Tabarre et Carrefour.

Tout un travail d’accompagnement et appui administratif a été livré durant toute la période du projet spécialement en 2014 pour la révision budgétaire, dont chaque commune a contribué en réduisant leurs budgets respectifs avec 2 millions (à l’exception de Saint Marc, Miragoane et Carrefour) de gourdes pour le financement de la finalisation de l’élaboration du plan communal de développement. Ces contributions ont été transmises dans le budget du ministère qui coordonne cette activité.

Avec la Commission de Passation de Marchés Publics, un processus d’adjudication a été organisé pendant plus de 5 mois pour recruter les firmes expertes en élaboration de PCD. Le processus a abouti au recrutement de trois firmes qui vont appuyer les communes. Il s’agit de IFOS, CHERGODD et TRAME

* **Mise en place de dix Agences Techniques Locales (ATL) et de douze Centres de Ressources Communautaires (CRC) :**

**ATL :**

* + Un total de 60 profils ont été couverts pour les 10 ATL dans les 10 communes du Programme. La plupart des agences techniques locales sont installées dans les locaux abritant les bureaux municipaux, certains autres sont installées dans les mêmes locaux des Centres de Ressources Communautaires facilitant la proximité d’équipe et d’action.
  + Plus de 80% de fonds ont été servis aux communes selon les accords de coopération à l’exception de deux en attente d’un troisième versement.
  + Tous les véhicules et le matériel informatique ont été transférés aux institutions partenaires y compris la Commune de Delmas dont les équipes ont été installées vers la fin de l’année 2014.

**CRC :**

* Les bâtiments préfabriqués destinés à héberger les CRC ont été donnés par la MINUSTAH via le MICT en juillet 2012 et depuis l’OIM s’est évertué à les construire. Au début 2014 onze CRC ont été construits des douze prévus dans le Programme. Les CRC opérationnels à cette date sont ceux des communes de Tabarre, Carrefour, Cité-Soleil, Croix-des-Bouquets, Pétion-Ville, Port-au-Prince, Léogane, Miragoane, Saint-Marc, Jacmel et Delmas dernièrement installé.
* Trente-huit agents opèrent dans les CRC depuis le début de l’année, a l’exception de Delmas dont le Centre a été opérationnalisé en fin du premier semestre 2014.

L’OIM a également supportée les municipalités dans le processus de compréhension du Programme et à la coordination des actions au sein des communautés. Des plans d’actions ont été développés pour rendre applicable les termes de référence liés aux activités du Programme.

* Une feuille de route a été développée avec les agents communautaires et les plateformes afin de déterminés les premières étapes lies à leur entrée en fonction.
* Des outils de communication sont mis à disposition des CRC ainsi que des éléments didactiques pouvant illustrés les bonnes méthodes de construction.
* Des formations en mobilisation social et en techniques d’animation sont menées au sein des CRC depuis le mois de décembre 2013.
* Les CRC sont utilisés comme espace de rencontre et de concertation par les communautés.

Les CRC sont sollicités pour des rencontres entre les organisations non gouvernementales et les populations affectés.

Tous les objectifs ont été atteints à l’exception de la formation des ingénieurs municipaux employés pour la formation encours d’emploi pour le personnel des ATL et CRC. Et de trois derniers indicateurs touchant les CRC jugés non pertinent par le dernier comité de pilotage.

Il sied de signaler que la réalisation des activités du projet, ayant connu un retard au début de l’année 2012, ne se sont attelées qu’à la mise en place et non la phase opérationnelle réelle qui consistait à un réel appui technique aux communes au travers la rédaction de projets selon les priorités dégagées et la recherche des fonds auprès des entités de financement pour le compte des municipalités. Leur permettant ainsi de passer d’une administration de consommation à une administration de production.

Sous le résultat 3.3 Les territoires disposent d’agences techniques locales à l’échelle intercommunale ou communale et de centres de ressources communautaires au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l’information sur la reconstruction, le retour et le développement local, les indicateurs touchant le Nombre de quartiers ayant reçu au moins une campagne d’information, Nombre de familles par commune ayant bénéficié d’une solution durable (assistées par le centre de ressources communautaires) et le Nombre de cas de retour suivi vers une solution durable n’ont pas été réalisés tenant compte de la prise en charge d’activités sur la gestion des camps et le retour et relocalisation sous le projet gouvernemental 16/6.

Contribution globale du programme au Cadre de planification stratégique ou bien aux autres documents stratégiques pertinents, p. ex.: les OMD, les priorités nationales, les résultats de l'UNDAF, etc.

**Le Plan Cadre des Nations Unies d’Aide au Développement (UNADEF) fondé sur les Objectifs du Millénaire (3 et 8) retrace trois thématiques prioritaires d’intervention, notamment (1) la Gouvernance Démocratique, (1) le Développement Humain Durable et l’Environnement et (3) la Gestion des risques naturels. Les trois thématiques s’articulent au travers trois axes d’activités notamment (1) le fonctionnement de l’administration publique reposant sur des outils et des méthodes de gestion moderne, au niveau national et local, (2) Les institutions judiciaires fonctionnant sur la base d’éléments de réforme élaborés en conformité avec les conventions internationales ratifiées par Haïti et (3) Les capacités des institutions nationales et des communautés de base renforcées en vue d’assurer la sécurité des citoyens.**

Les activités du Programme d’Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers, au travers la composante 3 Centre d’Appui Municipaux et Communautaires cadrent bien avec les thématiques 1 et 2 et s’axent bien avec l’objectif 1 et 3 de l’UNDAF.

Il sied de constater que la réalisation des activités de programme au travers la composante 3 a provoqué de bouleversements palpables notamment au niveau du processus de recrutement du personnel de la Cellule de Suivi Evaluation et Communication situé au niveau du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales, des Agences Techniques Locales affectées au niveau municipal et au niveau communautaire avec les Centres de Ressources Communautaires. Ce processus a connu la participation de toutes les instances concernes en créant un panel interinstitutionnel compose a la base de municipalités institution donneuse d’ordre au recrutement, le Ministère de l’Intérieur comme institution de Tutelle aux municipalités et l’Office de Management Ressources Humaines comme observateur et garant de la transparence. Le processus a respecté totalement la loi en la matière mettant de côté les pratiques entachées de subjectivités et offrant chapitre aux règles de concours et la chance pour tous. Les deux programmes d’intervention mis sur pied par le MICT dans le Nord et le Nord – Est puis encours dans le Sud, ont suivi le même processus de recrutement sur base de concours afin de contribuer à la mise en place d’une fonction publique composé d’un personnel compétent, qualifie et recruté sur des bases équitables.

Dans le souci de la mise sur pied d’une décentralisation réelle avec l’autonomisation effective des collectivités territoriales, le programme s’est proposé la réalisation de deux projets pilotes sur la mobilisation fiscale dans les Communes de Pétion Ville et de Miragoane. Le projet est porté sur la réforme des opérations fiscales par la création d’une direction des opérations fiscales en aval d’une mobilisation citoyenne encourageant toutes les forces vives de la commune à participer au développement de la Commune en s’acquittant de leur devoir civique de payer les taxes et les impôts. Un volet important porté sur une base de données contenant les informations géo référencées des contribuables avec une application du logiciel CIVITAXE mis à la disposition des Communes par le Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales.

Le projet de la mobilisation fiscale, fait suite logique avec un projet de ville au travers le processus d’élaboration de plans communaux de Développement (PCD) un outil de planification territoriale important qui confère aux administrations communales une connaissance territoriale importante pour une bonne gouvernance locale.

* + - Le projet a pu réaliser le lien établit entre les trois niveaux des collectivités territoriales partant du niveau central, communal puis communautaire, ce dernier étant impliqué au travers les plateformes communales composes de représentants des plateformes quartiers organisés en association.
    - Le renforcement des collectivités territoriales rentre aussi dans la perspective Haïti horizon 2030 par les exercices de planification stratégie et des orientations prioritaires dans la gestion territoriale.
    - Le PARLOQ centre d’évaluation d’activités des partenaires intervenants dans l’appui à la Gouvernance locale

Le projet d’opérationnalisation d’une agence technique locale et le centre de ressource communautaire a eu comme bénéficiaire principalement les institutions haïtiennes au niveau central, municipal et communautaire. Il s’agit donc du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales et des 11 municipalités du programme dont 10 pour les ATL et 11 pour les CRC. Les communautés de ces 11 municipalités n’ont pas été du reste et ont pu bénéficier de cet appui au travers les plateformes communales regroupées en association composes de représentant des quartiers.

Le Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales a pris conscience de la nécessité de renforcer les collectivités territoriales par la réplication des Programmes d’Intervention de PINNE et PISUD une compréhension et application de son mandat d’appui technique et renforcement de capacité des collectivités territoriales. Avec cette démarche, la prise de conscience de la nécessité de poser des fondements solides pour une fonction publique territoriales.

Une première expérience de collaboration inter ministérielle par la formation d’un Pool Interministériel, constituer par le MICT, MPCE et MTPTC, en charge d’accompagner les collectivités territoriales dans le processus d’élaboration des Plans Communaux de Développement, également de reconnaitre la place que doit occuper les collectivités territoriales dans la planification et la gestion du Territoire communal.

* **Produits (outputs)**:

Capacités renforcées du MICT dans le cadre de son mandat d’appui aux collectivités territoriales sur le plan technique et financier :

* Coordination technique ATL/CRC, en appui à la Direction des Collectivités Territoriales (DCT), en place et hébergée au niveau du MICT ;
* Cellule de suivi, communication et évaluation établie sous la Direction Générale du MICT administrativement avec un rôle transversal et sous la direction technique de la DCT;
* Suivi de la mise en place du sous-comité d’harmonisation des acteurs de la décentralisation sur le thème «  ATL / Maitrise d’ouvrage municipale » ;
* Etude comparative des situations salariales des communes réalisée par la CSEC ;
* Cartographie des interventions du MICT à travers ses différents programmes sur demande de la Direction Générale;
* Cartographie des partenaires du MICT à travers le pays sur demande de la DCT;
* Cartographie des communes à risque d’inondation pour la direction de la protection civile ;
* Fiches techniques de chaque Commune y compris celle en dehors du programme ;
* Pool interministériel d’appui au processus d’élaboration des Plans Communaux de Développement dans les communes du programme ;
* Appui et évaluation du projet pilote de la mobilisation fiscale dans les communes de Pétion Ville et Miragoane ;
* Document plaidoyer à la mise en place d’un service statistique dans la Direction de Planification du MICT ;
* Proposition d’une première ébauche du contenu du document de cadrage de l’observatoire des collectivités territoriales ;
* Appui à la mise en place et opérationnalisation des PINNE et PISUD.
* Système d’Information Communale pour les Communes du programme attache aux principalement au projet de mobilisation fiscale pour les communes de Pétion Ville et Miragoane
* Réalisations des émissions radio avec la Minustah FM pour la vulgarisation du processus d’élaboration des plans communaux de développement
* Elaboration des cadres méthodologiques pour la formation du personnel technique des collectivités territoriales ;
* Les productions de modules de formation pour le personnel technique des collectivités territoriales ;
* Livraisons total du matériel de projet notamment 10 véhicules, 40 ordinateurs et 20 imprimantes;

Capacités renforcées des municipalités avec la mise en place de 10 Agences Techniques Locales en appui à la coordination de la reconstruction et la gestion des territoires.

* Dix ATL en place avec 60 cadres techniques recrutés suivant les métiers municipaux suivants : urbaniste, juriste, spécialiste en mobilisation sociale, Programmiste, ingénieur VRD, Géomaticien, assistant administratif, chauffeur-messager.
* Transfert d’équipement et de ressources dont les administrations communales sont ordonnatrices, avec l’appui d’ONU-Habitat ;
* Onze sessions de formation partant des thématiques de base sur la gouvernance locale et l’organisation, le fonctionnement et les ressources des communes aux thématiques spécifiques aux différents profils destinée à l’ensemble des cadres des ATL.
* Deux sessions de formation sur les techniques de cartographie destinée aux Géomaticiens et urbanistes des ATL et organisée par le CNIGS en collaboration avec la composante 2 du Programme.
* Dix Diagnostics territoriaux des dix communes bénéficiaires du Programme réalisés par les ATL.
* Dix comites communales en charge de l’élaboration des Plans Communaux de Développement dans les municipalités du programme
* Construction d’un marché public dans la Section Communale de Malanga après évaluation réalisée par l’ALT de Carrefour sur demande l’administration municipale ;
* Réalisation d’un diagnostic technique territorial du quartier Mayard avec l’appui de l’Association Catalane des Universités Publiques (ACUP) ayant abouti la construction d’une place publique dans ledit quartier ;
* Appui à l’élaboration d’un projet intercommunal sur la gestion de bassin versant autour du Lac Azuei par l’ATL de la Croix-des-Bouquets en appui l’Organisation internationale OXFAM Italia.
* Trois bureaux construits dans le cadre du projet : voir bureau municipal de Cite Soleil, Miragoane et de Carrefour

Capacités renforcées des municipalités avec la mise en place de 10 Centres de Ressources Communautaires

* Onze CRC en place et équipés avec 38 agents de communication sont recrutés et en fonction CRC.
* Outils de communication développé et disséminés (Chimen Lakay, dépliants de CRC et ) pour faire connaitre les CRC ainsi que des spots radiophoniques.
* Onze plateformes communales composées de 17 membres dont les représentants des plateformes quartiers et les membres des administrations municipales
* Deux projets pilotes de mobilisation fiscale dans les communes de Pétion Ville et Miragoane
* Soixante – dix- sept tricycles octroyés aux communes dans le cadre de l’évacuation des déchets ménagers

Objectifs atteints/Ecart dans les résultats obtenus par rapport aux prévisions au cours de la période considérée.

Tous les objectifs ont été atteints à l’exception de la formation des ingénieurs municipaux employés pour la formation encours d’emploi pour le personnel des ATL et CRC. Et de trois derniers indicateurs touchant les CRC juges non pertinent par le dernier comité de pilotage.

Il sied de signaler que la réalisation des activités du projet, ayant connu un retard au début de l’année 2012, ne se sont attelées qu’à la mise en place et non la phase opérationnelle réelle qui consistait à un réel appui technique aux communes au travers la rédaction de projets selon les priorités dégagées et la recherche des fonds auprès des entités de financement pour le compte des municipalités. Leur permettant ainsi de passer d’une administration de consommation à une administration de production.

Partant du document de projet, tous les objectifs et les résultats attendus ont été réalisés à l’exception des résultats 3.2 concernant la formation des ingénieurs municipaux et 3.3 concernant les trois derniers indicateurs sur le nombre de quartiers ayant reçu au moins une campagne d’information, nombre de familles par commune ayant bénéficié d’une solution durable (assistées par le centre de ressources communautaires) et nombre de cas de retour suivi vers une solution durable, pour les derniers indicateurs les activités ont été réalisés par le projet 16/6 et donc les informations sur les solutions durables et le retour aux familles et aux quartiers ont été réalisées dans le cadre dudit projet. La formation des ingénieurs municipaux a été orientée par le Ministère de l’Intérieur vers la formation du personnel des agences techniques locales et des Centres de Ressources Communautaires, les ingénieurs municipaux n’ayant pas été émargés dans le budget du ministère pour cette prise en charge.

Il sied de souligner qu’il est ressorti des 3 sessions d’évaluations réalisées par l’URD, un déficit de communication des activités du projet et du programme de manière générale.

La mise en place des équipes techniques dans les municipalités bénéficiaires du programme qui ont produit des plans communaux de développement a contribué au renforcement des communes confèrent aux autorités municipales la maitrise de leur territoire communal et des bonnes orientations décisionnaires pertinentes à prendre. Le renforcement de capacité des communes s’est réalisé de manière palpable au niveau de certaines communes tel que pour la Croix-des-Bouquets le projet intercommunal de gestion de bassins versant des communes autour du lac Azuei écrit par l’ATL de la Croix-des-bouquets avec OXAF Italia, pour Jacmel la réalisation de la construction d’une place publique dans le Quartier Mayard réalisée par l’équipe de l’ATL de Jacmel en collaboration avec l’ACUP (Association Catalan des Universités Publiques- attacher l’extrait du journal), pour Cite Soleil le projet de réduction de réduction des violences communautaires dans la commune de cite soleil et pour Carrefour la construction d’un marché public dans la section communale de Malanga avec l’appui de l’ATL de la Commune de Carrefour.

Il va sans dire que le projet pilote de mobilisation fiscale dans les communes de Pétion Ville et Miragoane permettront aux dites communes d’élargir leurs assiettes fiscales et de renforcer leur autonomie financière.

* **Évaluation qualitative**:

La composante 3 Centre d’appui municipaux et communautaire est l’épine dorsale du Programme d’Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers. Elle constitue le réceptacle des produits générés par d’autres composantes pour leur utilisation. Dans cet ordre d’idée, dans le cadre de l’élaboration du PCD, sous la houlette du MICT, un pool interministériel pour l’appui aux communes à l’élaboration des plans communaux de développement a été mis sur pied. Une collaboration sans équivoque s’est installée entre les trois ministères qui ont réalisé, en sus du processus de PCD, des sessions de formation conjointes au bénéfice de techniciens municipaux.

L’expérience de l’appui technique fournit par le projet d’opérationnalisation d’une agence technique locale a servi de référence au Ministère de l’Intérieur qui a compris la nécessité de répliquer l’expérience dans les autres départements du pays notamment le Nord et Nord-Est avec le PINNE et le Sud avec PISUD.

La collaboration inter institutionnelle a permis aux ministères impliqués de comprendre l’importance et la place que doit occuper les municipalités dans la gouvernance territoriale et la planification. Un lien évident a été ressorti entre les communautés et les municipalités au travers les Centres de Ressources Communautaires qui servent de pont entre les communautés et les autorités municipales cela au travers leur participation dans le processus d’élaboration des Plans Communaux de Développement.

Partenariats clés et Impacts sur l'atteinte des résultats.

Un programme d’appui totalement destiné aux institutions gouvernementales, municipales et locales. Dans le cadre de la composante 3 les partenaires suivants ont été participants. Il s’agit notamment Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), du Ministère de la Planification et Coopération Externe (MPCE), du Ministère de Travaux Publics Transport et Communication (MTPTC) du Centre National de l’Information Géo Spéciales (CNIGS), de l’Institut Haïtien de Statistiques et de l’Information (IHSI)

Questions transversales pertinentes pour les résultats présentés.

Comme cela a été prouvé par les urgences au lendemain du Séisme de 2010, que les collectivités territoriales sont au centre de l’action gouvernementale dans le cadre du développement national et devraient être considérées comme telle.

Etant donné que la phase opérationnelle des équipes techniques affectées aux municipalités n’a pas pu se faire réellement et donc presque pas de projets écrits, aucune mobilisation de ressource d’autres bailleurs de fonds n’a été significativement réalisée. On citerait tout de même la construction d’une place publique dans le quartier Mayard a Jacmel financé par l’ACUP, le projet de planification communautaire dans la Commune de Cite Soleil finance par la Minustah et l’appui à la rédaction du projet intercommunal de gestion de bassins versants autour du Lac Azuei pour la Croix-de-bouquets.

**ii) Évaluation axé sur les Indicateurs de Performance**

En utilisant le **Cadre de Résultats du Document de Projet / PTA** – veuillez donner des détails sur la réalisation des indicateurs au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données sur les indicateurs, veuillez bien expliquer le pourquoi.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs atteints** | **Raisons d’éventuel(s) écart(s)** | **Source de vérification** |
| **Résultat 1[[16]](#footnote-16) :** Pour fournir des données sur les bâtiments et ménages (population), le statut foncier des logements ainsi que les services sociaux de base et l’emplacement des infrastructures communautaires comme un moyen de faciliter les efforts concernant les logements et la reconstruction. | | | |
| **R**é**sultat 3.** Le MICT est doté de moyens humains, techniques et financiers pour assurer un appui aux communes ; les capacités des communes sont renforcées pour superviser, coordonner, opérationnaliser, communiquer et assurer le contrôle qualité et le suivi des programmes de reconstruction dans leurs territoires respectifs ; des lieux de formation et d’information sont créés au sein des communautés ; les communautés reçoivent un appui pour les projets de retour, reconstruction et relogement. | | | |
| **Produit 3.1 :** Le MICT dispose des capacités renforcées de suivi, évaluation et communication sur ses activités.  **Indicateur 3.1.1 :** Cellule de suivi, d’évaluation et de communication en place et fonctionnelle.  **Indicateur de référence:** Direction d’Etudes, de Planification et de Suivi en place avec des moyens limités  **Indicateur cible:** Observatoire de la décentralisation opérationnel  **Indicateur 3.1.2 :** Capacités renforcées via du personnel compétent, des équipements et un espace de travail.  **Indicateur de référence:** Direction d’Etudes, de Planification et de Suivi en place avec des moyens limités.  **Indicateur cible:** Nombre de cadres recrutés pour le service de communication et de suivi-évaluation (3) et formés  **Indicateur 3.1.3 :** Mécanisme de coordination et d’appui aux collectivités territoriales en place et fonctionnel  **Indicateur de référence:** Mécanisme inexistant  **Indicateur cible:** Mécanisme d’appui au montage, à l’opérationnalisation et au suivi des ATL et CRC | Placement de la Cellule de Suivi-Evaluation et Communication sous la supervision administrative de la Direction Générale et la supervision technique de la Direction des Collectivités Territoriales et collaboration avec appui possible aux autres directions du MICT.  Une ébauche améliorée du document de cadrage des rôles et responsabilités de l’observatoire de la Décentralisation soumis à la Direction des Collectivités Territoriales pour approbation  3 cadres composant la CSEC en fonction depuis la fin 2012. Le staff de la Cellule est compose d’un évaluateur des politiques publiques, un spécialiste Géomaticien et d’un spécialiste en communication.  La Cellule de suivi, évaluation et communication en place et fonctionnement et travail en pleine collaboration avec la Direction des Collectivité Territoriale, la Direction de la Planification, la Direction de la Protection Civile et autres. |  | Procès-Verbal de recrutement Effectifs des RH de la CSEC  Rapports semestriels d’activités de la CSEC et les rapports mensuels de la composante 3.  Produits (cartes géographiques) réalisés pour chaque direction.  Voir l’ébauche soumise à commentaire et approbation a la Direction des Collectivités Territoriales.  Proposition de la mise en place d’un service de Statistiques au sein du MICT. |
| **Produit 3.2 :** Les collectivités, à travers les ATL, disposent d’un personnel formé pour appuyer techniquement la coordination de la reconstruction et faciliter les démarches de montage de projets techniques.  **Indicateur 3.2.1 :** Opérationnalisation des ATL  **Indicateur de référence:** Capacités limitées des communes en matière d’ingénierie  **Indicateur cible:** Formation de 30 ingénieurs municipaux  **Indicateur 3.2.2 :** Opérationnalisation des ATL et développement des capacités en gestion urbaine  **Indicateur de référence:** Les métiers de la ville sont peu représentés au niveau des collectivités territoriales  **Indicateur cible:** Formation sur le tas du personnel technique des ATL (60) | Non réalisé, existence d’un lot d’ingénieurs municipaux formé par le MICT. Les nouveaux ingénieurs devant être formés n’ont pas été budgétés sur le MICT en termes de payroll, donc une réallocation vers d’autres activités de formation est souhaitable, notamment au niveau des ATL. Un partenariat sera développé avec le MTPTC pour arrimer leurs ingénieurs territoriaux aux ATL et CRC.  Un programme de formation élaboré en collaboration avec la Sous -Direction de formation du MICT.  11 sessions de formation au totale organisées partant de la session générale sur la gouvernance locale et le fonctionnement des communes a des thématiques spécifiques par profil organisées pour les cadres des ATL et CRC.  Une dernière session de formation sur la collecte de données et la cartographie de base réalisée en faveur des ATL et CRC. | Réorientation de l’utilisation de fonds initialement alloués à la formation des Ingénieurs municipaux à la formation du personnel des ATL en accord avec le MICT. | Programme de formation  Cursus et différents rapports des formations |
| **Produit 3.3 :** Les territoires disposent d’agences techniques locales à l’échelle intercommunale ou communale et de centres de ressources communautaires au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l’information sur la reconstruction, le retour et le développement local.  **Indicateur 3.3.1 :** Les services techniques municipaux sont renforcés ; l’information des populations est effective.  **Indicateur de référence:** Capacités limitées des communes en matière de coordination de la reconstruction et du développement local  **Indicateur cible:** 60 personnels recrutés pour les ATL ; 38 personnels recrutés pour les CRC  **Indicateur 3.3.2 :** Plateformes de coordination opérationnelles ; mécanismes de dialogue entre les collectivités territoriales et les populations opérationnels  **Indicateur de référence:** Plateformes de coordination sur la reconstruction à l’échelle communale existante dans 11 communes  **Indicateur cible:** Mécanismes de coordination à l’échelle communale et d’échange d’information établis entre les ATL et les CRC en vue d’enrichir et d’assurer la cohérence avec la coordination des activités de reconstruction au niveau des quartiers | 10 Agences Techniques Locales opérationnelles  60 cadres ATL en fonction depuis fin aout 2013  3eme Transferts de fonds réalisé et du matériel informatique et des véhicules à l’usage des ATL  11 CRC installés dans les communes (Delmas début 2014)  38 cadres recrutés pour les 11CRC  11 plateformes communales formées, validées et fonctionnelles  Mécanisme d’échange d’information, établit entre les CRC-ATL-CSEC et stratégie de communication existant entre les ATL-CRC et les communautés. | Du matériel informatique restant encore pour la commune de Delmas par manque d’espace sécurisé pour l’ATL | PV de recrutement du personnel    Représentation cartographique des implantations territoriales des ATL et CRC et leur bilan d’activité  Organigrammes des ATL et CRC  Rapport d’activité trimestriel des ATL et CRC  Rapports des réunions des plateformes d’information et de coordination  Niveau de fréquentation des CRC et de satisfaction des populations  Rapport d’activités |

**iii) Évaluation, Meilleures Pratiques et Leçons apprises**

Au total trois sessions d’évaluation du programme ont été réalisées par URD la dernière datée de décembre 2014 laquelle a fourni spécialement les recommandations sur la communication des activités des programmes mal connues par spécialement les bailleurs de fonds et d’autres institutions gouvernementales. Dans le cadre de la composante 3, pour répondre a cette recommandation, la coordination de la composante 3 a vulgarisé les travaux d’élaboration des plans communaux de développement réaliser par les communes au travers 7 sessions d’émission radio diffusées animées principalement par les communes elles – mêmes. D’autres outils de communication tel que les flyers du projet et la publication d’activités du projet ont été postées dans le Site du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales et de l’UCLBP.

Le programme d’appui à la reconstruction du logement et des quartiers a été lancee en fin 2011 apres sa signature entre les institutions concernées faite en Juillet 2011. Dans le cadre de la Composante 3, l’implémentation a connu un retard d’environs 6 mois du au changement de Gouvernement et l’arrivée d’un nouveau Ministre qui a commandé l’arrêt des activités du projet le temps pour le ministère de comprendre et d’appréhender son contenu. Une fois le coup d’envoi donné 6 mois après, le changement des cartels municipaux au courant de trois années du programme a énormément handicapé la réalisation des activités, a conduit l’appropriation difficile du projet et pourrait conduire à la non appropriation et pérennisation des acquis du projet.

En termes de leçons apprises et d’expériences pertinentes il est important de retenir entre autre la Pertinence de la communication des activités du programme surtout de la composante 3 au cause du déficit d’intérêt constate dans le chef des bailleurs de fonds pour la poursuite du programme voir le manque d’une stratégie de mobilisation de fonds pour la phase opérationnelle du programme spécialement dans la composante 3  et la mise sur pied d’un pool interministériel pour l’appui aux communes à l’élaboration des plans communaux de développement a été une leçon heureuse de ce que peut produire un travail conjoint des ministères sectoriels en appui a une entité administrative territoriale pratiquement négligée par l’administration centrale.

**iii) Une illustration narrative spécifique (Optionnel)**

Le processus de recrutement du personnel des agences techniques locales a duré plus de 5 mois. Un très long processus mais qui a connu la participation des institutions gouvernementales concernées spécialement la présence de l’OMRH lequel a pris part dans tout le processus jusqu’à l’installation des équipes techniques dans les municipalités. Il a été difficile à être accepte par les communes voir par le ministère de l’Intérieur à cause de la porte de la transparence qui a été exigé par l’instauration d’un système d’urne et l’enregistrement des candidatures sur un registre qui venait combattre la subjectivité vécue dans la plupart de processus de recrutement réalisé jusqu’alors. La persistance et la rigueur employé lors du recrutement, malgré la durée, a connu finalement une acceptation et a fourni des équipes techniques crédibles qui n’ont pas connu le changement dans les municipalités malgré le changement par 3 ou 4 fois des commissions municipales dans certaines communes. Ces équipes devront constituer le sous bassement d’une fonction publique territoriale avec un statue provisoire en attendant une loi y relative.

|  |
| --- |
| **Problème / défi à confronter**:  Le défi majeur reste la récurrence de changement au niveau des administrations communales, la moyenne étant de 8 mois par commission municipale, difficulté d’appropriation et compréhension du projet ;   * Capacité limitée des communes à gérer le projet du point de vue administratif, programmatique et financière ; * La pérennisation des acquis du projet par la prise en charge du personnel technique mis à leur disposition ATL et CRC   **Interventions du programme**:  Le renforcement des communes comme entité gouvernementale au centre du développement local  **Résultat (le cas échéant)**:  Les programmes PINNE, PISUD et PICF démontrent clairement la prise de conscience du ministère à prendre en charge ses responsabilités constitutionnelles savoir celles d’appuyer techniquement les collectivités territoriales.   * La reconnaissance interinstitutionnelle des collectivités territoriales au centre de la bonne gouvernance et le développement local est un plus génère par ce projet auprès des ministères et d’autres institutions haïtiennes ; * La prise de conscience des institutions gouvernementales à fonctionner sur base d’outils d’aide à la prise de décision tel que l’utilisation de l’outil cartographique pour la connaissance de la gestion territoriale et l’emploi d’outil de planification comme les Plans Communaux de Developpement et d’autres outils de planification.   **Leçons apprises**:   * Projet complètement municipal car élaborer sur base de la requête des maires élus à l’époque * Le pool interministériel pour l’appui aux communes à l’élaboration des plans communaux de développement est un exemple de la coalition inter ministérielle pour le renforcement des municipalités * La performance de Cite Soleil par rapport à la stigmatisation dont cette commune fait l’objet départ l’instabilité sécuritaire dont elle fait l’objet depuis son existence. * La cohérence et la conjugaison d’efforts par différentes institutions dans le cadre de la réalisation d’activités du programme * L’appropriation du projet par les communes et le ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales a l’instar de changement récurrent des commissions municipales et du gouvernement durant les 2 années du programme * Le développement des deux autres programmes pareils au PARLOQ par le ministère de l’intérieur dans le Nord et le Nord – Est, dans le Département du Sud et dans les Communes Frontalières. * Pas la nécessité d’avoir une agence technique locale et un centre de ressources communautaire dans chaque commune, pensé à l’intercommunalité pour la mutualisation des ressources techniques et financières de communes limitrophes. * Les limites de la plus part des administrations communales en matière de gestion programmatique, administrative, financière et comptable |

**Composante 4 du programme (Planification strategique).**

**Plans stratégiques et plans d’aménagement et d’urbanisme :**

*Planification participative*. Les processus participatifs de planification régionale et urbaine stratégique ont été organisés, comme prévu, dans trois zones affectées par le séisme (Port-au-Prince, Jacmel, Les Palmes) et deux pôles de développement (Cap-Haïtien, Saint-Marc).

Le processus participatif de planification stratégique de la région métropolitaine de Port-au-Prince, (communes de Port-au-Prince, Pétionville, Carrefour, Delmas, Tabarre, Cité-Soleil, Croix-des Bouquets, Kenscoff, Cabaret, Gressier) a culminé avec la tenue du Forum Vil nou Vle a (22-23 Novembre 2011)

Ce Forum a été précédé par une première série de consultations élargies impliquant six-cents haïtiennes et haïtiens de tous bords au travers de 23 ateliers et de 20 rencontres bilatérales, des représentants du secteur privé, de la société civile, des universitaires et des professionnels de l'architecture et de planification, des dirigeants communautaires, mais aussi des élus locaux et des techniciens municipaux, qui se sont mobilisés sur plusieurs mois pour définir et faire valoir leurs visions respectives pour le devenir de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Le forum Vil nou Vle a qui a rassemblé près de 700 participants a permis de réunir le gouvernement, les collectivités locales, leurs partenaires et les citoyens afin d'obtenir un consensus sur une vision partagée pour l'avenir de la ville, les orientations stratégiques et actions prioritaires à retenir et de se mettre d'accord sur un Pacte Urbain.

Au cours du Forum, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe a réitéré l’engagement du Gouvernement Haïtien à faire de la participation de tous au processus de planification sa priorité. Ce processus est crucial, a-t-il rappelé, pour prendre en compte les points de vue des populations concernées et favoriser l´engagement de tous les acteurs impliqués dans la reconstruction et le développement des territoires autour d’un projet commun pour la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Une brochure Vil nou Vle a, a été publiée lors du Forum. Elle reprend de manière succincte le processus de planification stratégique avec l’explication de ses différentes composantes

Après la région métropolitaine de Port-au-Prince, le processus de planification stratégique participative, a été étendu à 4 autres zones. Pendant l’année 2012, une vingtaine d’ateliers qui ont rassemblé plus de 1200 participants ont été organisés pour les zones de Saint-Marc (commune de Saint-Marc :5 ateliers entre avril et juin), des Palmes (communes de Léogane, Grand-Goave et Petit-Goave :4 ateliers en avril-mai), du Cap-Haïtien (communes de Plaine-du-Nord, l’Acul-du-Nord, Milot, Limonade, Quartier-Morin et du Cap –Haïtien :6 ateliers entre juillet et décembre) et de Jacmel (commune de Jacmel, Cayes-Jacmet et Marigot :4 ateliers entre octobre et décembre).

Ces ateliers ont permis aux participants de mieux structurer leurs points de vue, réflexions et revendications en vue d’effectuer des plaidoyers en faveur de leur région.  Ces ateliers ont aussi permis de dégager visions et axes stratégiques de développement pour ces différentes zones.

Les sessions finales de restitution ont aussi permis des discussions entre les participants et des membres de la firme chargée des études de planification régionale et urbaine.  Des synthèses des travaux des ateliers ont aussi été préparées et transmises au bureau d’études chargé de l’élaboration des esquisses de schémas d’aménagement et de plans d’urbanisme en vue de leur intégration dans les études en cours.

Les directions départementales concernées du MPCE ont aussi participé à l’organisation et à l’animation des ateliers de planification participative. L’organisation de ces ateliers a aussi bénéficié de l’appui des bureaux régionaux des Affaires Civiles de la MINUSTAH.

La tenue, plusieurs fois différée, des ateliers de restitution d’esquisses de plans d’urbanisme aux mairies s’est déroulée au cours du mois de décembre 2014. Ces ateliers se sont tenus dans 12 des 17 mairies concernées, des circonstances au niveau local ayant empêché les présentations à Cayes-Jacmel, Petit Goâve, Léogane et aux Cayes. La présentation des esquisses de plans d’urbanisme a été effectuée sur invitation des maires par les techniciens des mairies, appuyés de membres du Programme d’Intervention Nord/Nord-Est (PINNE) dans le Nord et des Agences techniques Locales (ATL) à St-Marc et Jacmel. Les directions départementales du MPCE ont servi de relais à l’Unité d’Aménagement du Territoire (UAT) dans la préparation de ces activités.

*Planification régionale et urbaine*. Les études de planification régionale et urbaine, confiés au bureau d’études IBI-DAA, ont démarré au début de l’année 2011.  Les documents de diagnostic pour les zones concernées (Port-au-Prince, Cap-Haitien, Jacmel, Saint-Marc, Les Palmes) ainsi que trois documents sur les impacts urbains du séisme dans les zones sinistrées (Port-au-Prince, Jacmel, Les Palmes) ont été validés par le comité de pilotage du projet Gouvernance Territoriale et Réforme Administrative en 2012.

En outre, des versions préliminaires d’esquisses de schémas d’aménagement  pour les cinq zones susmentionnées et d’esquisses de plans d’urbanisme pour 18 localités/agglomérations ont été soumises puis évaluées par un comité de lecture composé de cadres des institutions représentées au comité de pilotage du projet GTRA (MPCE, MICT, MTPTC, OMRH, PNUD) et d’autres organismes ou agences (ONU-Habitat, AFD, CNIGS, CIAT, UCLBP).  La mise en place de ce comité de lecture, à l’initiative du comité de pilotage, a été l’occasion d’un nouveau dialogue entre ces diverses entités toutes concernées par la gouvernance territoriale.

Suite à la soumission des conclusions et recommandations du comité de lecture sur la conformité des documents aux termes du contrat entre le MPCE et le bureau d’études, le projet a cessé d’assurer la supervision et le suivi de ces travaux.

*Autres études*. Une étude sur le cadre de la planification décentralisée a aussi été réalisée, de même qu’une étude sur les principes réglementaires et les outils opérationnels définis dans la législation haïtienne sur la planification et la gestion du développement urbain

*Microzonage sismique de l’agglomération de Port-au-Prince*. Une fois le cadre administratif mis en place, et l'équipe de projet recrutée par les institutions concernées (BRGM, BME, LNBTP), les activités ont été lancées  Une formation de trois semaines a été organisée en France pour une vingtaine de fonctionnaires du Ministère des Travaux Publics, la collecte des données existantes pour la zone de Port-au-Prince a été réalisée ainsi que les relevés géologiques et la prise de mesures géophysiques.

Suite à la validation technique par le comité de pilotage des études et par le MTPTC, l‘impression de la version finale du rapport de synthèse de l’ensemble des études de microzonage sismique concernant l’agglomération de Port-au-Prince a été réalisée. Une brochure présentant une version allégée des résultats des études a aussi été publiée.

**Renforcement des capacités du MPCE :**

Les activités visant le renforcement des capacités du MPCE ont débuté dès 2011. La Cellule Technique de la Direction Générale a appuyé l‘Unité d’Aménagement du Territoire (UAT) dans la supervision et le suivi des études de planification régionale et urbaine réalisées par un bureau d’études ainsi que de travaux de consultants. En plus de l’UAT, la cellule a aussi appuyé les directions départementales concernées du MPCE dans l’organisation, la tenue et l’animation des ateliers de planification participative

L’appui de la cellule a inclus la préparation de notes de méthodologie, de documents de présentation et d’outils de travail (tableaux de synthèse, plans de travail et de suivi des activités, cadres d’évaluation des travaux…). Les activités d’appui ont aussi porté sur la coordination et les échanges d’information avec les institutions partenaires (MICT, MTPTC, PNUD, ONU-Habitat), la participation de l’UAT aux réunions techniques, la préparation des réunions des comités de pilotage ainsi que la structuration et la coordination des travaux du comité de lecture. Divers matériels et équipements informatiques (scanner, tablettes, ordinateurs, logiciels, fournitures..) ont aussi été remis à l’UAT en vue d’améliorer ses capacités techniques.

L’UAT a progressivement pris en charge les activités de la cellule et s’affirme de plus en plus, malgré les contraintes et difficultés du contexte, dans l’exercice des responsabilités qui lui sont dévolues par la loi. L’appui de la cellule a aussi contribué au renforcement du rôle du MPCE dans la reconstruction et la coordination de la planification nationale particulièrement dans les domaines de l’aménagement du territoire et du développement urbain.

**Produits**

**Planification participative**

* Consensus préliminaire sur la vision de l’avenir et des priorités de développement régional et urbain obtenu dans le cadre de processus de planification participative organisés dans trois zones affectées par le séisme (Port-au-Prince, Jacmel, Les Palmes) et deux pôles de développement (Cap-Haïtien, Saint-Marc).

**Études de planification régionale et urbaine**

* 5 documents de diagnostics régionaux (zones de Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Jacmel, Saint-Marc, Les Palmes) ;
* 3 documents sur les impacts urbains du séisme dans les zones sinistrées (P-au-P, Jacmel, les Palmes) ;
* Des versions préliminaires de cinq esquisses de schémas d’aménagement pour les zones de Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Jacmel, Saint-Marc, Les Palmes ;
* Des versions préliminaires d’esquisses de plans d’urbanisme pour 18 localités/agglomérations (Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Acul-du-Nord, Plaine-du-Nord, Limonade, Milot, Quartier-Morin, Jacmel, Cayes-Jacmel, Marigot, Saint-Marc, Léogane, Grand-Goave, Petit-Goave, Les Cayes, Port-Salut, Aquin, Vieux-Bourg d’Aquin) ;
* Distribution de 130 exemplaires des versions préliminaires d’esquisses de plans d’urbanisme et de 255 cartes dans une douzaine des communes concernées

**Evaluation des risques sismiques**

* Rapport final de synthèse des études de microzonage sismique de l’agglomération de Port-au-Prince

**Outils de planification**

* Etude sur le cadre de la planification décentralisée
* Etude sur les principes réglementaires et les outils opérationnels définis dans la législation haïtienne sur le développement urbain

**Renforcement de capacités**

* Capacités de l’Unité d’Aménagement du Territoire du Ministère de la Planification renforcées.

**Retards, défis, leçons apprises et meilleures pratiques**

* Une sous-estimation du temps nécessaire à la réalisation des différentes études a eu pour conséquence d’importants retards dans la soumission des documents attendus.
* La crédibilité des processus de planification participative serait renforcée s’ils étaient accompagnés de la mise à disposition de ressources pour la mise en œuvre de certaines des actions jugées prioritaires.
* Le renforcement des capacités, tant du MPCE que des collectivités territoriales est indispensable à la poursuite des initiatives de planification participative.
* La poursuite de la mise en œuvre du processus participatif ne sera cependant que difficilement assurée sans un effort important de mobilisation de ressources
* La planification participative peut constituer un outil important en vue de renforcement du leadership local et de l’appropriation par la population, des actions visant le développement local
* Les efforts en vue de la prise en charge des responsabilités concernant la gestion de la croissance des villes par les communes ne pourront aboutir à des résultats concrets qu’à moyen terme
* Les propositions présentées dans le cadre d’études régionales et/ou urbaines, pour être applicables, devraient être élaborées en tenant compte des outils légaux et réglementaires existant dans la législation haïtienne

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Composante 4: | | | | | | | | | |
| Objectif spécifique de la composante : L’objectif immédiat de la composante est de renforcer les capacités : (a) du MPCE pour orienter, diriger et coordonner la préparation des plans stratégiques de développement régional et urbain et les stratégies de reconstruction y relatives, et (b) des communes pour contribuer à la planification stratégique de leurs territoires respectifs, mobiliser et coordonner les acteurs locaux pour l'exécution de projets urbains stratégiques et mieux assurer la gestion du cadre bâti urbain. | | | | | | | | | |
| Organisme des Nations Unies | Activités | CALENDRIER | | | | Partenaire d’exécution | BUDGET PREVU | | |
| Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Source des fonds | Descriptif du budget | Montant |
| Résultat 4.1 : Les territoires sinistrés par le séisme et les pôles de développement secondaires disposent de plans stratégiques et de plans d’aménagement et d’urbanisme, cohérents avec le développement durable incluant la gestion des risques sismiques, et formulés avec la participation des acteurs concernés | | | | | | | | | |
| **PNUD** | * + 1. Consultation documentaire, Consultation des groupes majeurs, production d’esquisses, validation itérative par les acteurs locaux avant finalisation * **Collecte de données, identification des partenaires intervenant en planification spatiale** * **Partage et vulgarisation de la base de données** * **Élaboration d’une Stratégie de Communications sur la planification spatiale** * **Création d’un site web avec le MPCE** |  |  |  |  | **MPCE, et autres partenaires** | **FRH** | Consultation technique sur la mise en place de la banque de données ;  Sous-contrat sur la stratégie de communications | **50, 000** |
| **PNUD** | * + 1. Ateliers multi acteurs pour la formulation des priorités aux différents niveaux (quartier, commune, agglomération/région) et Ateliers de validation des esquisses * **Atelier de synthèses des 5 groupes thématiques sur la région métropolitaine** * **Une vingtaine d’ateliers participatifs en provinces et** * **Atelier de suivi à l’atelier des Villes Secondaires** |  |  |  |  | **MPCE, MICT, agences UN et autres intervenants présents dans les provinces** | **FRH** | Sous contrats pour l’organisation d’ateliers ;  Publication de matériel de support | **300, 000** |
| **PNUD** | * + 1. Renforcement de capacité pour l’élaboration de stratégies sur la gestion foncière, la construction, l’urbanisme et l’environnement en vue entre autres de l’élaboration de cartes de risques sismiques * **Appui à l’élaboration et à la diffusion de normes et procédures de planification urbaine simplifiées à usage communal** * **Travaux en Groupes thématiques tels que les zones d’extension urbaine, l’accessibilité, l’assainissement, l’environnement** |  |  |  |  | **MTPTC, mairies, MICT, intervenants des quartiers** | **FRH** | Sous contrats | **50,000** |
| **ONU HABITAT** | 4.1.1 |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | 4.1.2 |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | 4.1.3 |  |  |  |  |  |  |  |  |

1. **FUTUR PLAN DE TRAVAIL**

**--------------------------------------------**

**ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **R**é**sultat 4 :** Les capacités du MPCE sont renforcées pour orienter, diriger et coordonner la préparation des plans stratégiques de développement régional et urbain et les stratégies de reconstruction y relatives ; les capacités des communes sont renforcées pour contribuer à la planification stratégique de leurs territoires respectifs, mobiliser et coordonner les acteurs locaux pour l'exécution de projets urbains stratégiques et mieux assurer la gestion du cadre bâti urbain. | | | |
| **Produit 4.1 :** Les territoires sinistrés par le séisme et les pôles de développement secondaires disposent de plans stratégiques et de plans d’aménagement et d’urbanisme, cohérents avec le développement durable incluant la gestion des risques sismiques, et formulés avec la participation des acteurs concernés.  **Indicateur 4.1.1 :** Plateformes de concertation inter-partenaires et mécanismes de validation opérationnels  **Indicateur de référence:** Mécanismes de concertation inexistants  **Indicateur cible:** Conduite du processus à Port-au-Prince et les régions  **Indicateur 4.1.2 :** % de la population vivant dans des zones disposant de cartes de risques sismiques  **Indicateur de référence:** Pas de cartes de risques sismiques  **Indicateur cible:** 40% de la population | 100%. Processus participatif conduit au niveau régional à Port-au-Prince et dans 4 autres zones  La version finale du rapport de synthèse de l’ensemble des études de microzonage sismique de l’agglomération de Port-au-Prince (plus du tiers de la population du pays) a été validée par le Ministère des Travaux Publics et est en cours de publication. Un atelier de présentation est aussi en cours de préparation | Lenteurs administratives  Changement de gouvernement | Rapports  Comptes-rendus  Publication du Rapport final |
| **Produit 4.2 :** Le MPCE dispose de capacités renforcées de conception / élaboration, coordination et de suivi de la planification et de la mise en œuvre des plans et projets en privilégiant une démarche de planification stratégique.  **Indicateur 4.2.1 :** Opérationnalisation de la cellule technique sur la planification stratégique  **Indicateur de référence:** Direction Générale avec des moyens limités pour superviser les études d’aménagement du territoire et d’urbanisme et mettre en place et animer des plateformes de concertation inter-partenaires  **Indicateur cible:** Cellule technique opérationnelle | 100% |  | Rapport du projet sur les activités et les intervenants  Finalisation des études  Rapports de projet, publications |
| **Produit 4.3 :** Les communes sinistrées et les pôles de développement disposent de capacités pour participer à la planification régionale, préparer les plans communaux, coordonner les projets d’aménagement sur leur territoire et coordonner les plans communautaires de quartier ainsi que la mise en œuvre de plans et projets, la mise en application de la réglementation sur l’urbanisme et l’utilisation d’outils de gestion du développement urbain. D’autre part, le MTPTC dispose de capacités renforcées en matière d’urbanisme.  **Indicateur 4.3.1 :** # de nouveaux outils de planification développés  **Indicateur de référence:** Absence ou inadéquation d’outils opérationnels  **Indicateur cible:** Développement d’outils adaptés aux différentes réalités urbaines et aux capacités de mise en œuvre | Une étude sur le cadre de la planification décentralisée ainsi qu’une étude sur les principes réglementaires et les outils opérationnels définis dans la législation haïtienne sur le développement urbain ont été réalisées. |  | Rapports, publications |

**iii) Évaluation, Meilleures Pratiques et Leçons apprises**

* Veuillez fournir des détails sur les évaluations ou études éventuelles menées dans le cadre du programme et indiquer comment ils ont été utilisés au cours de la mise en œuvre du programme. Y a t-il eu une évaluation finale du projet et quelles sont les principales conclusions? Le cas échéant, fournir les raisons pour lesquelles aucune évaluation du programme n’a pas encore été effectuée.
* Veuillez expliquer, le cas échéant, les défis confrontés tels que des retards dans l’exécution du programme, et la nature des contraintes comme les modalités de gestion, ressources humaines, etc. Quelles mesures ont été prises pour les atténuer? Comment tels défis et/ou actions ont affecté à la réalisation de l'ensemble des résultats? Y a-t-il eu des risques identifiés lors de la conception du projet qui se sont matérialisés ou des risques imprevus qui sont apparus par la suite?
* Indiquer les leçons apprises principales et les meilleures pratiques qui faciliteraient la conception et la mise en œuvre future de programmes, y compris les questions liées aux modalités de gestion, ressources humaines, ressources, etc. Veuillez également inclure des expériences d'échec, qui sont souvent la source la plus riche des leçons apprises.

**Retards, défis, leçons apprises et meilleures pratiques**

* La sous-estimation du temps nécessaire à la réalisation des différentes études a eu pour conséquence d’importants retards dans la soumission des documents attendus.
* La poursuite de la mise en œuvre du processus participatif ne sera que difficilement assurée sans un effort important de mobilisation de ressources
* Les processus de planification participative doivent être accompagnés de la mise à disposition de ressources pour la mise en œuvre de certaines des actions jugées prioritaires.
* Le renforcement des capacités, tant du MPCE que des collectivités territoriales sera indispensable à la poursuite des initiatives de planification participative.

1. Le terme “programme” est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Résultats Stratégiques*, tels que formulés dans le Cadre de planification stratégique (de l’ONU) (p. ex. UNDAF) ou document du projet; [↑](#footnote-ref-2)
3. Le numéro de référence du projet est le même que celui indiqué sur le message de notification, aussi appelé “Project ID” sur la fiche technique du projet sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org)) [↑](#footnote-ref-3)
4. La contribution du Fonds (MPTF ou Programme Conjoint) correspond à la quantité transférée aux Organisations Participantes des Nations Unies, qui est disponible sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org)) [↑](#footnote-ref-4)
5. La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du Bureau MPTF en tant qu’Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org/)) [↑](#footnote-ref-5)
6. Tel qu’approuvé sur le document de projet originale par l’organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage. [↑](#footnote-ref-6)
7. Au cas de prolongation du projet, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n’est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l’Organisation Participante responsable. A ce moment, les agences concernées doivent en informer le Bureau MPTF comme convenu dans le MOU. [↑](#footnote-ref-7)
8. La clôture financière exige le retour des soldes non dépensés et la soumission de l'état ​​financier final certifié ainsi que le rapport. ([Certified Final Financial Statement and Report).](http://mdtf.undp.org/document/download/5388) [↑](#footnote-ref-8)
9. La Section D’Enumération ou SDE est une division géographique établie par l’IHSI pour faciliter les enquêtes de terrain. Une SDE contient environ 200 bâtiments. [↑](#footnote-ref-9)
10. Unmanned Aerial Vehicle ; Appareil aérien non piloté par un humain. [↑](#footnote-ref-10)
11. Notez que ceci inclut les infrastructures privés et publiques comme les écoles et hôpitaux etc. [↑](#footnote-ref-11)
12. La base de données SSIS a été renommée base de données SILQ (Système d’Information du Logement et des Quartiers). Le développement de la base de données est effectué dans la composante du Programme d’appui à la reconstruction du logement et des quartiers ». Donc l’objectif de la composante 1 est d’assurer que les données recueillies sont complémentaires et peuvent être facilement intégrées dans la base de données SILQ pour faciliter le partage des données avec les partenaires de la reconstruction. [↑](#footnote-ref-12)
13. Note: Les résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu’ils apparaissent sur le document du projet** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. [↑](#footnote-ref-13)
14. Les 10% d’équipements restants étaient utilisés par l’OIM pour effectuer les activités du projet qui lui étaient spécifiques. [↑](#footnote-ref-14)
15. La base de données SSIS a été renommée base de données SILQ (Système d’Information du Logement et des Quartiers). Le développement de la base de données est effectué dans la composante du Programme d’appui à la reconstruction du logement et des quartiers ». Donc l’objectif de la composante 1 est d’assurer que les données recueillies sont complémentaires et peuvent être facilement intégrées dans la base de données SILQ pour faciliter le partage des données avec les partenaires de la reconstruction. [↑](#footnote-ref-15)
16. Note: Les résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu’ils apparaissent sur le document du projet** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. [↑](#footnote-ref-16)